

Sournal

Journal de la FFSB

Belgique-Belgie
P.P.
1050 Bruxelles 5
BC 0491
Bureau de dépôt
Bruxelles 5
Chaussée de
Boondael 55

Trimestriel Octobre/Novembre/Décembre 2009

L'Europe, pour qui ? Pour quoi? Sournal tente de vous aider à y voir clair avec des interviews exclusives

Hommage à Joseph François

et des cartes postales d'activités...

Numéro 104



**L'EUROPE... UNIE ?
POUR QUI ? POUR QUOI ?**

Sommaire

Sournal 104 Octobre-Novembre-Décembre 2009

Editorial.....	3
Dossier:L'Europe.....	4-9
L'Europe des 27.....	4
Le Parlement européen et son organisation.....	5
La surdité en Europe.....	6-7
Interviews exclusives.....	8
Aides techniques.....	10
Le geste qui sauve.....	11
Nouvelles internationales.....	12-13
Hommages.....	14-15
Internet : la Nétiquette.....	16-17
Agenda des associations affiliées	18-19
Du signe au Mot.....	20
Anniversaires.....	21
Santé	22
Projets : le SAREW.....	24
Revue de presse.....	25
Cartes postales d'activités.....	26-27
Cirqu'en Signe.....	28
Sport	29
Salva.....	30
C.I.L.S.....	31
Annonces.....	32-34
Solutions du signe au Mot.....	35

Abonnement au Sournal

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte de Sournal:

068-2030854-89

10 euros pour l'abonnement d'un an
15 euros ou plus comme abonné de soutien

20 euros pour l'étranger par paiement international
IBAN: BE45 0682 0308 5489 BIC: GKCCBEBB

Imprimerie SABELPrint SA

Rue Xhaufflaire 153 - 4820 Dison

Tél : 087/ 31 28 47

Fax: 087/ 31 25 01

E-mail: info@sabelprint.be

www.sabelprint.be

Sournal

Journal de la FFSB

Trimestriel d'Education Permanente édité par
la FEDERATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE
BELGIQUE asbl

Rue Van Eyck, 11A / 4
1050 Bruxelles-BELGIQUE

Fax: +32 (0) 2 644.68.44.

Tél: +32 (0) 2 644.69.01.

E-mail: sournal@ffsb.be

Site web: www.ffsb.be

Le texte inspire le geste.

Spécialisé dans le domaine de la surdité, *Sournal* traite de divers sujets généraux et fait part des initiatives prises en faveur des sourds et malentendants. Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, tout en conservant son indépendance rédactionnelle, *Sournal* remplit une mission positive, préventive et constructive. Il favorise ainsi la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.

Comité de rédaction

Christelle **BALARD**

Brigitte **BENNERT**

Alfred **FIÉVET**

Martine **FRAITURE**

Ont participé à ce numéro

Christelle **BALARD**

Karin **BASTIN**

Brigitte **BENNERT**

Julie-Anne **BERHIN**

Pierre **DELFORGE**

Agnès **DEJARDIN**

Françine **DE CHAMP**

David **DUDING**

Jérôme **DUQUESNE**

Pierre **FRANCOIS**

Françoise **RAYMOND**

Rédactrice en chef
Célestine **CULTRERA**

Editrice responsable
Martine **FRAITURE**

Mise en page
Célestine **CULTRERA**
Julie **KOPLOWICZ**

Articles et réactions de nos lecteurs

Envoyez vos articles et/ou réactions **avant le lundi 24 novembre 2009.**

Sournal, rue Van Eyck 11 A / 4

1050 Bruxelles

Fax: 02/644.68.44.-E-mail:sournal@ffsb.be

LE CONTENU ET LE TON DES TEXTES N'ENGAGENT QUE LEUR AUTEUR.

Edito de la

FFSB



Septembre est mois de projets. Finies les vacances pour la totalité de notre équipe, nous revoilà tous en forme, prêts à participer aux nombreux événements de fin d'année.

-Journée Mondiale des Sourds à Tournai, où nous avons pu rencontrer nombre d'entre vous.

-Rencontre entre Conseils d'administrations belges et européens (photo ci-après) pour discuter ensemble de notre avenir.

-Conférence sur l'intégration des Sourds à Marche en Famenne où nous serons présents pour nous informer.

-Festival Européen du film sourd, à Bruxelles, où nous serons également présents.

-Colloque CILS à Namur, où nous serons.

-Conférence sur le thème de l'audisme que nous organisons conjointement avec la FFSB-Jeunes et le Ministère de la Communauté française. (voir encadré)

La liste ne peut être exhaustive, tant les informations sont riches et variées, c'est pourquoi je vous invite à visiter régulièrement notre site, www.ffsb.be, le site de la FFSB-Jeunes, www.ffsbjeunes.blogspot.com, et surtout à lire le contenu de ce Sournal.

L'ouverture à l'autre est pour nous une réalité de ter-

rain, une réalité de travail, une réalité relationnelle, et nous espérons vous rencontrer, ici ou là, ou même dans nos bureaux.

C'est ouvert, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous recevrons avec plaisir.

Bonne lecture à tous.

Christelle Balard

Flash info dernière minute

La FFSB et la FFSB-Jeunes ont le plaisir de vous annoncer :

Une conférence exceptionnelle sur l'audisme, aura lieu le 13 novembre de 12h à 16h30 au Ministère de la Communauté française. Elle sera donnée par le professeur Bauman de l'université américaine Gallaudet. Une vidéo sera diffusée à cette occasion, suivie de la conférence et d'un débat. De plus amples informations vous seront communiquées sur nos sites respectifs, ou via facebook.

Nous vous attendons nombreux pour cet événement exceptionnel en Europe.

Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 30 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est : 310-0266448-75

Merci de ne pas nous oublier

L'Europe des 27

«Rendre la vie parlementaire plus intéressante!»: voilà comment le nouveau président du Parlement européen, Jerzy Buzek, a affirmé sa volonté de marquer sa législation. Grand défi, que Sournal souhaite aussi relever dans ce numéro. Non pas que votre trimestriel ait envie de devenir didactique dès la rentrée académique, mais après tout, nous avons voté, il y a quatre mois à peine. Aussi pour «les

Européennes». Notre continent a créé avec lui les Eurosceptiques. Ces derniers ont donc un point de vue sur l'Europe. Qu'en est-il pour ceux qui se noient -à juste titre- dans les méandres de l'information. L'organisation européenne est difficile à saisir mais l'implication est nécessaire pour ceux qui veulent que leurs droits bougent. Nous nous efforcerons de rendre ce thème le plus accessible à tous les

lecteurs. «Si nous expliquons aux gens comment nous arrivons à un consensus en séance plénière, ce serait beaucoup plus attractif. S'ils ne comprennent pas alors notre message n'est pas suffisamment clair. Nous devons tendre la main aux citoyens!». M. Buzek a ainsi utilisé une formule fondamentale en communication. Sournal espère au minimum vous offrir une courte échelle: bonne lecture!

L'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas sont en 1957 les membres fondateurs. D'autres pays rejoignent l'Histoire européenne...

1973: le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni

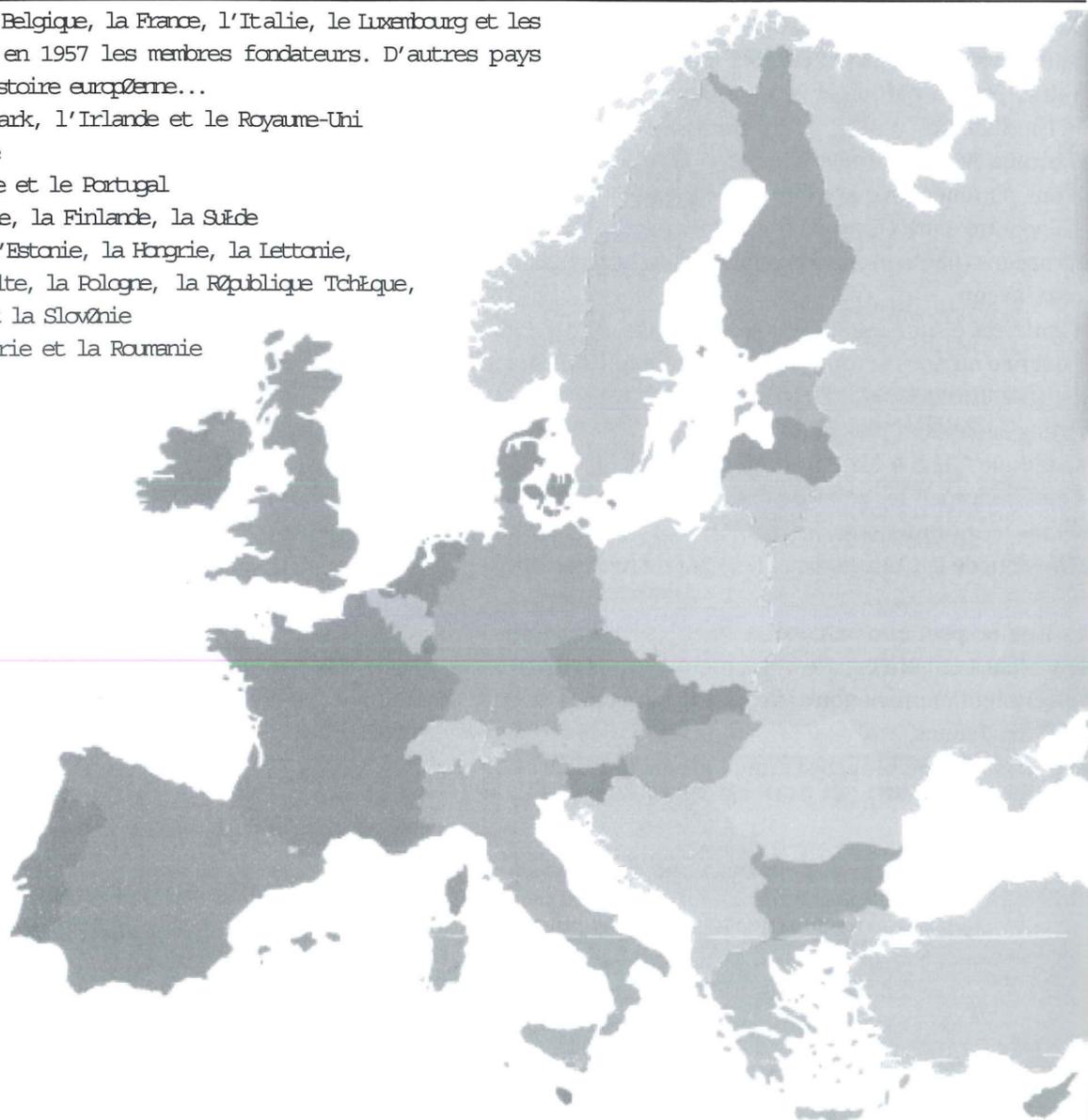
1981: la Grèce

1986: l'Espagne et le Portugal

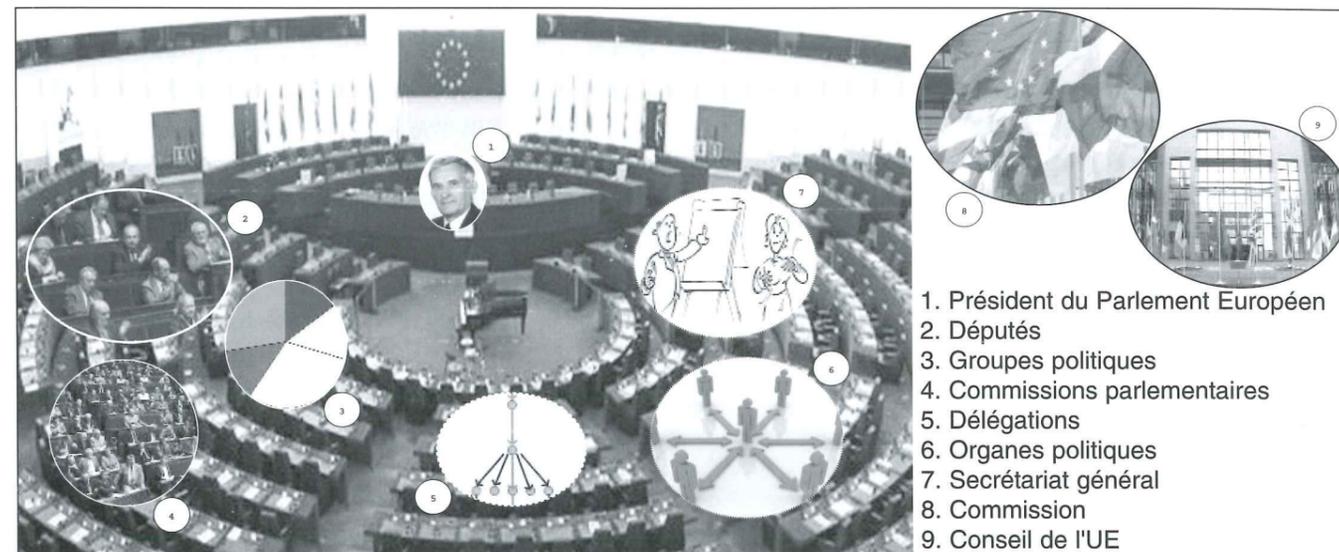
1995: l'Autriche, la Finlande, la Suède

2004: Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République Tchèque, la Slovaquie et la Slovaquie

2007: la Bulgarie et la Roumanie



Le Parlement Européen et son organisation.



1. **Le Président** incarne le Parlement vis-à-vis de l'extérieur pendant 2 ans et demi. Il dirige tous les travaux du Parlement européen tels que les débats menés en séance plénière. Il représente le Parlement dans les affaires juridiques comme les grands dossiers internationaux. Il signe avec le Président du Conseil (9) tous les actes législatifs pris en codécision.

2. **785 députés** sont élus dans les 27 pays membres : les sièges sont répartis proportionnellement à la population de chaque pays. Ils se regroupent en fonction de leur affinité politique et non par nationalité. Par leurs actions, ils influent beaucoup sur tous les domaines de la vie quotidienne du citoyen (environnement, protection du consommateur, santé,...).

3. Les députés siègent en **7 groupes politiques**. 25 députés constituent un groupe politique et ne peuvent adhérer à plusieurs groupes. Avant chaque vote en séance plénière, les groupes politiques examinent les rapports issus des commissions parlementaires et déposent des amendements.

4. **20 commissions parlementaires** sont constituées pour des domaines spécifiques (agriculture, environnement, ...) afin de préparer le travail du Parlement en session plénière. Chaque commission (28 à 86 députés) se réunit 1 ou 2 fois par mois à Bruxelles: leurs débats sont publics. Ils examinent, entre autres, les propositions de la Commission (8) et du Conseil (9).

5. **Les délégations** sont en relation avec les parlements des pays non-membres de l'UE et jouent ainsi un rôle important pour le développement de l'Europe à l'étranger. 34 délégations

composés d'environ 15 députés se répartissent en sous-délégations spécifiques.

6. Les présidents des **organes politiques** se réunissent autour du Président du Parlement sous l'appellation "Conférence des Présidents". Celle-ci détermine l'organisation des travaux du Parlement : calendrier, ordre du jour des sessions plénières, compositions des commissions, des délégations, répartitions des compétences, programmation législative.

7. **Le secrétariat général** assiste le Parlement européen: 5000 fonctionnaires sont recrutés dans les divers pays membres pour des postes d'assistants, interprètes dans les différentes langues de l'Union européenne (UE)...Il est installé à Luxembourg et à Bruxelles.

8. **La Commission** est gardienne des traités et agent d'exécution de la communauté: elle présente et défend des propositions de lois aux commissions parlementaires et doit tenir compte des modifications demandés par le Parlement. Elle participe aux sessions plénières, doit rendre compte des directives politiques dès qu'un parlementaire lui en fait la demande.

9. **Le Conseil de l'UE** est un autre organe législatif qui participe aux travaux du Parlement. Il est composé des ministres des États membres: sa présidence est tournante et est exercée à tour de rôle par chaque État pour une durée de 6 mois. Il peut intervenir à tous les débats en séance plénière.

Informations recueillies sur le site www.europarl.eu.

Pour plus de détails n'hésitez pas à le consulter.

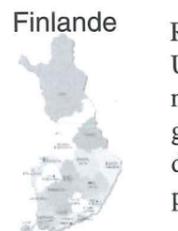
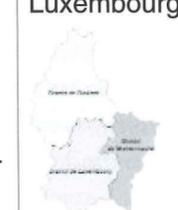
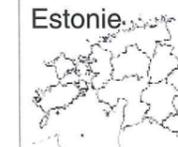
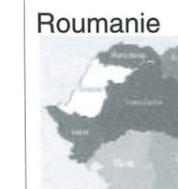
La surdité en Europe

1560	1620	1734	1760	1793	1820	1880	1975	1977	1988	1994	2003
Pedro Ponce Léon (Espagne) crée les 1 ^{ères} classes pour élèves sourds	Juan de Pablo Bonet (Espagne) rédige un ouvrage sur l'enseignement destinés aux élèves sourds. Considéré alors comme le pionnier dans l'éducation oraliste	Jacob Rodrigue Pereire (Portugal) fonde un institut spécialisé dans la méthode d'éducation des sourds et muets	Abbé Charles-Michel de l'Epée (France) fonde la 1 ^{ère} école pour enfants sourds	A Tournai , création de la 1 ^{ère} école belge pour personnes sourdes	Ferdinand Berthier (F) professeur puis doyen de l'Institut National des Jeunes Sourds. Aussi intellectuel qui défend la Langue des Signes et la culture sourde	Congrès International de Milan : la Langue des Signes est interdite	Loi d'Orientation donne la liberté de choix dans l'éducation des jeunes sourds entre le bilinguisme ou la communication orale	Plusieurs associations défendant la culture sourde naissent en Belgique dont la F.F.S.B.	Communauté Européenne adopte une résolution reconnaissant la Langue des Signes	Belgique: 1ère Journée Mondiale des Sourds à Liège	La Langue des Signes est reconnue et officialisée en Belgique

Légende
 RLS : Reconnaissance de la Langue des Signes
 JTI : Journal télévisé interprété
 FP : Futurs projets

Allemagne  RLS: 2002	Autriche  RLS: 2005
Danemark  RLS: 1991	Portugal  RLS: 1997
Espagne  RLS: 1995 en Catalogne, Andalousie et Valence (communautés autonomes)	France  RLS: 2005 F.P.: sms+ accès internet avec personnage virtuel interprète en L.S. (www.orange-innovation.tv)
Italie  RLS peut être choisi dans l'éducation dans le cadre d'un bilinguisme	Slovénie  Des lois de protection oui mais aucune reconnaissance de la LS

Belgique  RLS: en Communauté française (CFr), 2003; en Communauté flamande (CFIm), 2006; en Communauté germanophone (CG), pas de statut officiel. JTI: en CFr, la chaîne 3, difficile d'accès; en CFIm ??? en CG, aucune mesure gouvernementale pour inciter les médias à interpréter
Irlande  Il existe les LS irlandaise et britannique. Elles sont utilisées dans l'enseignement.
Pays-Bas  RLS: 2003
Royaume-Uni  RLS: 2003

Bulgarie  LS non reconnue	Slovaquie  RLS: loi numero 149 en 1995 permet d'utiliser LS dans l'éducation mais pas de statut.
Suède  RLS: 1981	Lituanie  RLS: 1991
Finlande  RLS: 1995 Une loi fixe le nombre d'heures gratuites d'interprétation par personnes	Hongrie  Il existe un droit à utiliser la langue des signes hongroise mais aucune reconnaissance RLS: 1998, égalité proclamée entre langues parlées et signées. Interprétation gratuite pour la santé, justice et études.
Grèce  RLS: non	République Tchèque  Pas de reconnaissance. Droit à un interprète pour "situations importantes".
Chypre  RLS: non	Lettonie  Pas de reconnaissance. Droit à un interprète pour "situations importantes".
Luxembourg  La langue n'est ni reconnue ni codifiée. L'éducation oraliste a été récemment remplacée par la LS allemande	Estonie  LS enseignée dans éducation bilingue avec quota d'heures par interprète.
Pologne  Aucune reconnaissance. L'enseignement est d'orientation orale. F.P: dictionnaire thématique en LS.	Malte  Aucune reconnaissance. L'enseignement est d'orientation orale. F.P: dictionnaire thématique en LS.
Roumanie  LS reconnue comme moyen de communication.	

Adam KOSA est le premier sourd à devenir parlementaire européen. Ce 7 juin 2009 a été pour nombreux d'entre nous, un jour historique et porteur d'espoir pour toute notre communauté.

-Pourrais tu te présenter à nos lecteurs, décrire ton parcours avant de devenir parlementaire européen?

J'ai travaillé dans le domaine civil pendant 13 ans. Cela a commencé avec le souhait d'apporter une aide juridique aux personnes handicapées. Quand on m'a demandé d'être candidat, j'ai décidé de montrer que le handicap n'est ni l'affaire de la droite ni de la gauche. Le handicap n'est pas une question de politique. Aujourd'hui, je suis le président de la fédération hongroise des sourds et malentendants en Hongrie (SINOZ). En dehors de mon travail politique, la protection des intérêts civiques est encore de mon ressort.

-C'est la première fois dans l'histoire, qu'un Sourd est élu au parlement européen. Ressens-tu une pression, en connaissant les nombreuses attentes et besoins de la population sourde et malentendante eu Europe?

Cela me tarade, c'est comme un aiguillon permanent, même s'il s'agit d'une fonction gratifiante. Comme je suis le premier sourd à être élu au parlement européen, l'organisation même du parlement doit adapter toute sa partie transmission information-communication pour me la rendre accessible. D'un côté je crois en ces formidables bonds en avant spontanés vers la reconnaissance. D'un autre, c'est à

nous de saisir l'opportunité de cette ouverture, et de cette mobilisation autour des personnes handicapées. J'ai une échéance de cinq ans pour mon programme, que je vais respecter scrupuleusement.

-Comment se passe ces premières semaines au parlement? Comment es-tu perçu par tes collègues parlementaires étrangers? Viennent-ils spontanément vers toi?

Je n'ai pas encore eu de mauvaise expérience en communication. Lorsque nous nous rencontrons par hasard, ils sont polis. Si j'ai besoin d'aller vers quelqu'un, c'est à moi de me montrer ouvert.

-Sur quels dossiers concrets, espères-tu obtenir des avancées d'ici cinq ans?

Rendre l'éducation et la formation accessibles aux jeunes et aux adultes handicapés, en est un. Une meilleure harmonie des projets européens en ce qui concerne les personnes handicapées, et celles âgées, en est un autre. Un de mes projets en cours, est de rendre le travail possible pour les handicapés, parce que je suis persuadé que c'est la meilleure façon d'être reconnu comme un pair, et un citoyen indépendant dans la société. Nous devons être attentifs à cela, surtout en cette période de crise économique. Nous devons avoir des normes européennes uniques, qui obligent les pays de l'UE à s'aligner sur ces projets ambitieux. Et enfin, et ce n'est pas le moindre, je souhaiterais des avancées sur la Langue des Signes. Aujourd'hui 28 pays ont reconnu la LS, comme langue officielle, ce qui

a un fort impact humain. Je veux rendre la Langue des Signes, équivalente aux 24 autres langues officielles de l'UE. Je vais travailler sur cela.

-Pour ces projets européens, auras tu donc besoin des fédérations de sourds et malentendants? D'autres associations? Et si oui, sur quel dossier par exemple?

Si tu veux dire par là, collaborer avec les organisations européennes de personnes handicapées, oui j'en ai besoin, et je veux absolument cela. Pour protéger les intérêts civils, j'aimerais travailler avec des partenaires qui partagent le même point de vue. Par exemple, sur la question des personnes sourdes, travailler avec la Fédération Mondiale des Sourds, l'Union Européenne des Sourds, ou encore avec la fédération internationale des malentendants, est autant bienvenu que de travailler avec chaque fédération nationale des sourds et malentendants qu'elle soit slovène, norvégienne ou encore allemande. J'espère que nous trouverons tous des objectifs communs.



Kosa Adam
EP képviselő, Fidesz-MPS
Európai Néppárt (EPP)

Bonjour Mark, tu es le directeur de l' EUD (Union Deaf European). Merci d'avoir accepté cette interview, et de prendre du temps pour répondre à mes questions.

-Qu'est ce que l'Union Européenne des Sourds? Peux tu m'expliquer quels sont les axes de votre travail?

L'EUD, est une organisation européenne non marchande, dont les membres sont les fédérations nationales des Sourds et Malentendants en Europe. Créée en 1985, l'EUD est la seule organisation représentant les intérêts des personnes sourdes au niveau européen. L'EUD a 3 objectifs: la reconnaissance du droit à l'utilisation de chaque Langue des Signes nationale. l'autonomisation à travers la communication et le droit l'information l'égalité des chances dans l'éducation et l'emploi.

Reconnaissance de la Langue des Signes. C'est l'un des principaux objectifs de travail de l'EUD. De nombreux changements significatifs se sont produits au cours des dernières années. Par exemple, mentionnons les résolutions du Parlement européen sur la reconnaissance des langues des signes en 1988. Ces changements sont comme un catalyseur pour les associations membres de manière à travailler avec leurs gouvernements nationaux pour garantir de facto la reconnaissance constitutionnelle ou légale de leur langue des signes nationale. Nous avons utilisé

l'Année européenne des langues en 2001 pour mettre en évidence le fait que les langues des signes contribuent également à la diversité linguistique en Europe. Cela s'est traduit par la discussion et la coopération avec d'autres ONG européennes, par exemple, le Bureau européen des langues moins répandues, et la diffusion d'informations sur la nature des langues des signes au Conseil de l'Europe et la Commission européenne. En 2003, un nouveau jalon a été atteint lorsque l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté la Recommandation 1598 (2003) sur la protection des langues des signes dans les Etats membres du Conseil de l'Europe. C'est une réalisation importante, puisqu'elle profitera aussi aux personnes sourdes vivant dans les pays européens qui ne sont pas (encore) membre de l'Union européenne.

2. Autonomisation à travers la communication et le droit à l'information. Le développement dans le domaine des technologies d'information et de communication, a dilué certaines des difficultés de communication rencontrées par les personnes sourdes, mais en crée d'autres difficultés potentiellement gênantes. (incompatibilité de matériel / logiciel, coût des équipements, etc.)

3. L'égalité dans l'éducation et l'emploi. L'EUD a la conviction que la formation et l'éducation sont une clef d'un parcours réussi pour les citoyens Sourds. L'égalité dans

l'éducation et la formation implique l'accessibilité des informations, par l'utilisation de la langue des signes. À cette fin, l'EUD a régulièrement organisé des conférences et de séminaires thématiques sur des questions qui sont pertinentes pour les personnes sourdes en Europe.

-Le 2 juillet 2009, la Belgique a ratifié la convention des Nations Unies des Personnes Handicapées. Peux-tu m'expliquer le rôle de cette convention?

L'EUD a produit un DVD en Langue des Signes, contenant les articles pertinents de la Convention des Nations Unies. Il est très important pour les Etats membres de ratifier la Convention des NU car elle ouvre la voie à l'égalité de statut entre les langues parlées et signées. Par exemple, le gouvernement hongrois sera légalement obligé de reconnaître la langue des signes parce qu' il a déjà ratifié la Convention. La convention des Nations Unies renforce donc les droits des personnes sourdes



Journal Télévisé (JT) en Langue des Signes sur la trois (RTBF)

En direct à 19h30 :

- Numericable (uniquement Région Bruxelloise)
- Voo
- avec décodeur TNT

VOD = à la demande (pas en direct) :

- Belgacom
- Telenet
- Voo

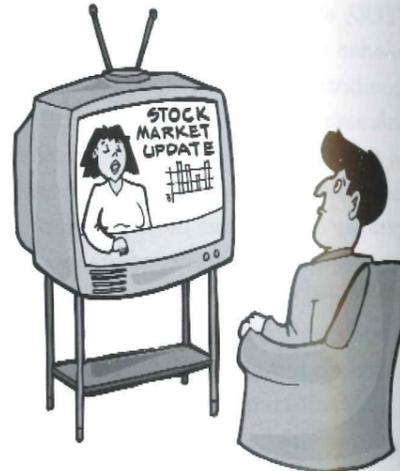
Où acheter un décodeur TNT ?

Dans un magasin d'électro-ménagers

Attention ! Le réseau analogique sera supprimé fin 2011

Informations en langue des signes avec la vidéo du site de la FFSB : www.ffsb.be

Voir dans « Actualités » « La RTBF accessible avec la TNT »



ICE 1, ICE 2, ICE 3... L'âge de Glace 1, 2 et 3 ? Non ! In Case of Emergency (en cas d'urgence)...

Voici quelques mois déjà que j'entends parler de certaines institutions: elles conseilleraient aux personnes d'encoder en leur GSM les numéros des personnes à prévenir en cas d'urgence. Et sous cette forme bien précise: « ICE 1, 2, 3 »... Après quelques recherches et autres renseignements obtenus de services de police spécialisés dans les accidents et circulation routière, il s'avère que cette proposition n'est pas connue des services de police et de secours. Pourtant elle semble bien pratique et utile.

De façon pratique

Lors d'un accident de la circulation ou autre incident dans lequel la vie de personnes est mise en danger, les services de secours s'occupent prioritairement de l'état physique des personnes blessées. Par la suite, les victimes sont identifiées sur base de leur carte d'identité, leur permis de conduire, l'immatriculation de leur véhicule ou tout autre moyen. Retrouver les GSM de la personne blessée n'est pas la priorité des services de secours. S'il est retrouvé, il n'est pas exploité. C'est-à-dire que le répertoire des numéros encodés n'est pas consulté par les policiers. Il s'agit d'une partie de la vie privée de la personne et la police n'a pas le droit de violer cette vie privée.

Rôles de la police

Avertir les proches des victimes est une des tâches que la police a dans ses attributions. Ce n'est pas une tâche des plus facile. Avertir un proche d'une mauvaise nouvelle est toujours un moment délicat. Les policiers prennent toutes les précautions nécessaires pour que l'annonce de la mauvaise nouvelle se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Dès lors, aucune annonce de ce type n'est faite par téléphone. Une fois la victime identifiée, les registres informatiques à notre disposition (registre national, immatriculation des véhicules) sont consultés et les proches des victimes sont contactés. Ensuite, une équipe de la police locale est envoyée chez ces personnes et l'annonce de la nouvelle est faite à ce moment là: des précautions nécessaires sont prises, surtout quant à l'identification de la victime et en donnant un maximum de renseignements sur les faits et les personnes à contacter (services de police, hôpitaux, ...). Les policiers sur place sont parfois accompagnés d'un psychologue. Et en cas de besoin, ils peuvent faire appel à un médecin ou une autre per-

sonne proche.

Pour les personnes sourdes

Cependant, le système ICE 1,2,3 n'est pas du tout adapté. Pour les personnes sourdes, un numéro de GSM trouvé ne pourrait être appelé par le policier. Ce dernier n'enverra aucun SMS à qui que ce soit à partir d'un GSM qui ne lui appartient pas.

Imaginez un peu recevoir un SMS vous annonçant un accident impliquant un de vos proche. Ou vous informant d'un accident l'impliquant, sans pour autant avoir des informations sur son état de santé précis. Sans avoir d'information sur les circonstances. Sans avoir de contact physique avec la personne qui vous prévient...

Cette situation, personne ne veut la vivre. C'est pour cela que ICE, même s'il s'agit d'une solution pratique, n'est pas une solution qui sera choisie par les services sur le terrain. Cette pratique n'est pas assez répandue actuellement pour être appliquée. Et les tâches sociales de la police ne peuvent en aucune façon être appliquées en choisissant cette formule.



CFRP
Centre de Formation et de Réadaptation Professionnelle
CFRP Vieux Chemin d'Auh, 1 - 7548 TOURNAI

Des interfaces de communication vous accompagnent pendant et après la formation. Chez nous, vous apprenez à votre rythme.

ACCOMPAGNEMENT DANS VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

FORMATIONS

- Les métiers du Tertiaire
- Les métiers de l'Industrie
- Les métiers du Multimédia

Contact :
 • www.cfrp.be
 • Fax : 080 80 08 01
 • e-mail: formation@cfrop.be
 • GSM : 0478 40 90 81
 • 080 80 08 01

Chez nous, on signe !

Parmi les centaines d'informations online de l'EUD et de la WFD, nous en retiendrons cinq. Comment y réagissez-vous ?

I : C'est 15 juillet 2009, à Strasbourg, que s'est ouverte la session du Parlement européen composé des députés élus le 7 juin dernier. On devait y dresser le bilan des six mois de Présidence de la Tchèque. A cette occasion, Adam Kosa, un des quatre élus sourds, de nationalité hongroise a fait un vibrant discours en langue des signes. Il s'est dit ému face à cet événement historique qu'il vivait de pouvoir s'exprimer dans sa langue maternelle le Hongrois et en langue des signes - deux langues de minorités -. En effet, il était très sensible à cette question et souhaitait que toutes les minorités puissent s'exprimer dans leur langue... Ce qui n'est pas encore le cas partout. Son discours a eu un grand retentissement dans l'hémicycle et dans la presse *.

*Citons en particulier un petit article que Le Soir du jeudi 16 juillet a consacré à ce discours, en page 14

II : La WFD a organisé une vaste enquête sur le statut (concret) des Associations des Sourds parmi ses 128 membres. En janvier 2007, un questionnaire leur a été envoyé, par le double canal de la poste et de l'informatique. En décembre 2008, ce rapport a été finalisé et il a été adopté lors du 92^{ème} Bureau à Wellington (Nouvelle Zélande). Il est disponible sur le net*. 76 membres ordinaires ont répondu ; voici quelques informations révélées par cette enquête :

- Parmi les associations nationales de Sourds, la plus ancienne date de 1880 (celle des Etats-Unis) et la plus récente est celle de Madagascar (2004). 87% des associations sont reconnues comme des ONG (Organisations non gouvernementales) ;

- L'association la plus fournie en nombre de membres est celle de la Russie : 95 000 membres (pour un nombre évalué à 1.572.679 de personnes sourdes) et les deux associations les moins nombreuses sont celles de l'Argentine et du Cameroun... ex aequo avec 20 membres; - Pour leur fonctionnement interne, 67% des associations ont répondu que tous les membres de leur Bureau sont sourds; que l'on est membre si l'on paie sa cotisation, que l'on soit sourd ou entendant mais que les jeunes en dessous des 18 ans et les entendants sont exclus du vote à l'Assemblée générale ou de l'accès au Bureau. Les fonds proviennent de l'Etat pour 74% d'entre elles, 79% reçoivent de l'argent en plus d'autres provenances et 55% ont des activités génératrices de fonds propres. Beaucoup d'associations ont des comités qui traitent de sujets spécifiques, comme l'interprétation, la recherche en matière de langue des signes, les sourds et aveugles ou handicaps supplémentaires, l'éducation pour enfants sourds, les femmes atteintes de surdité, les parents d'enfants sourds, les seniors sourds. 19% ont un comité pour gays, lesbiennes, bisexuels et transsexuels. 49% disposent d'une section «Jeunes». 61% des associations nationales des Sourds publient un magazine ou un journal... mais seulement 13% publient les informations destinées à leurs membres en langue des signes sur une vidéo ou un DVD et 54% disposent d'un site web pour distribuer leurs informations.

*Site du WFD : www.wfdeaf.org



Siège de l'ONU New York

III : Au Forum consacré aux minorités organisé par l'O.N.U. à New York, le président de la WFD, M. Markku Jokinen a fait un discours pour expliquer que les Sourds ne se considéraient pas uniquement comme des personnes atteintes d'un handicap mais bien plus souvent comme une minorité linguistique et culturelle et qu'ils méritaient donc d'être traités comme telle. On ne peut traiter de langue uniquement orale car la langue des signes, qui est l'autre moitié des langues, est une langue à part entière, qui appartient à la culture mondiale et à la diversité linguistique. C'est la langue maternelle des Sourds mais aussi par exemple des enfants entendants qui ont des parents sourds. Et les personnes qui la pratiquent souffrent au quotidien d'un véritable génocide linguistique. Il s'est basé sur certaines conclusions de l'enquête dont nous avons parlé au point II/ pour signaler qu'il était rare pour un jeune sourd de pouvoir bénéficier d'un enseignement en langue des signes ou multiculturel mais que l'école était souvent basée sur la langue orale et écrite considérée comme la langue de communication habituelle de la société concernée. Donc en raison de son faible niveau en langue, il est difficile à un jeune sourd d'accéder à des fonctions importantes dans la société (sur le plan social, politique et économique) . D'après l'enquête,

te, les études supérieures ne sont accessibles que de 19% dans les Etats et ce grâce, à l'intervention d'interprètes. Il s'est appuyé sur la Convention des droits des personnes atteintes de handicap pour démontrer que plusieurs articles exprimaient le fait que la langue des signes devait être considérée comme une langue à part entière. Les Etats doivent reconnaître et même promouvoir l'identité culturelle et linguistique des personnes s'exprimant en langue des signes. Elles doivent donner l'éducation dans cette langue, ainsi que le droit à l'information et l'accès à la liberté d'opinion et d'expression.

Les Etats doivent reconnaître et même promouvoir l'identité culturelle et linguistique des personnes s'exprimant en Langue des Signes!

Selon lui, l'éducation devrait donc s'adapter à tous les modes de communication alternatifs qu'on peut utiliser pour rendre l'enseignement accessible à toutes les minorités. Y compris les minorités qui vivent d'autres formes de handicap comme les aveugles. Markku Jokinen a donc demandé qu'on tienne compte, de cette dimension-là aussi dans les conclusions de ce forum consacré aux différents cas de minorités.

IV : En 2010 (du 18 au 23 juillet), se tiendra à Las Vegas, l'événement que l'Amérique présente comme le plus important du monde pour la Communauté sourde: la Conférence et Exposition mondiale de la Communauté sourde*. ...L'entrée et la participation sont gratuites. Il y aura des dizaines d'exposés dont les thèmes ont déjà été fixés : éducation, technologies, bien-être, parents, sports. Cette vaste «foire» de la surdité regroupera des professionnels qui présenteront les dernières innovations. Elle sera aussi l'occasion de développer un réseau international d'amitiés et de contact.

*DeafNation World Conference and Exposition en Anglais

V : NET4VOICE : ce terme anglais est la contraction de l'expression «Nouvelles technologies de conversion de la voix dans des environnements sans barrière» . Il désigne un projet appliqué dans trois universités européennes et deux hautes écoles . Il rend l'enseignement accessible à tout être humain en mettant la technologie à son service: il transforme la voix humaine en un texte en temps réel; les leçons sont diffusées par différents canaux vers les étudiants qui ne peuvent suivre les cours exprimés oralement, dont les personnes sourdes. A suivre ...

Intéressé ? Voulez-vous faire un exposé ? Etre exposant ou simple participant ? Souhaitez-vous y travailler comme bénévole ? Tout est prévu... A vous de contacter l'organisation: <http://expo.deafnation.com/worldexpo> ou de consulter le site de cette manifestation internationale sur le site de l'EUD d'accès facile.



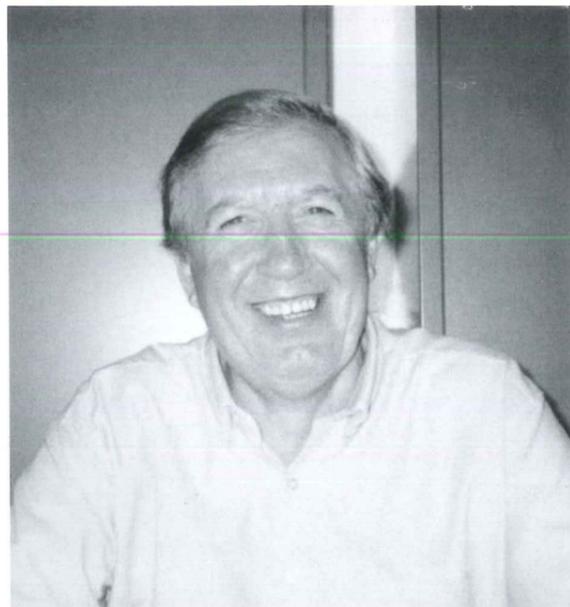
Une grande figure de la Communauté des Sourds de Belgique s'en est allée.

Joseph François, président du « Foyer des Sourds » de Woluwe vient de nous quitter. Il est allé rejoindre ses parents, les membres de sa famille et tous ceux qu'il a tant aimés et aidés dans sa vie. Il a été une figure marquante de notre communauté, nous n'oublierons jamais son sourire.

Bien présent dans le monde des sourds, il fut aussi un collaborateur actif de notre fédération en étant secrétaire de la FFSB durant un mandat et président fondateur de l'Info-Sourds de Bruxelles, ainsi que membre fondateur de l'asbl TELECONTACT.

Il fut secrétaire et président de la Fédération Sportive des sourds de Belgique qui, devient ensuite la Ligue Sportive Francophone des Sourds, dont il fut également le président. Le Conseil d'administration de la FFSB et le Comité de rédaction de Sournal présentent à son épouse Denise, à ses frères et à toute sa famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur tristesse et de leur sympathie.

Son frère, dont il était très proche nous a confié quelques souvenirs, c'est par cet émouvant témoignage fraternel que nous dirons « au revoir » à notre ami Joseph.



Brigitte Bennert

Né en février 1929, Joseph connut une enfance heureuse, au sein de sa famille. Ses parents et un de ses frères étaient

sourds, son autre frère entendant. Il a fait ses études à l'Institut des Frères de la Charité de Woluwe avant de choisir la formation de cordonnier.

C'est un peu de mon enfance qui s'en va et j'accuse le coup. Je l'avais rejoint dans la troupe scout des sourds, les « Pèlerins de Saint Bernard » dont le chef n'était autre que Michel Clairbois, qui devint ensuite prêtre et fut à l'origine de la fondation du « Foyer des Sourds ». Joseph avait gardé du scoutisme l'esprit de fidélité et de service, il aimait en parler et était fier de son totem « Cerf souriant ».

Je lui servais souvent d'interprète et lui apportais un peu de la culture française. En échange, il me fit découvrir la richesse et la beauté de la langue des signes.

Une des réalisations qui lui tint le plus à cœur fut de lutter, en collaboration avec d'autres associations, pour la défense de la langue des signes contre la domination de l'oralisme prôné par la majorité des établissements scolaires pour les sourds de l'époque. Cette lutte a porté ses fruits et la reconnaissance de la langue des signes est maintenant effective

C'était mon frère, mais il était bien plus pour moi. Il y avait entre nous une telle confiance et une telle compréhension que je puis dire qu'il était un peu moi et que moi, j'étais un peu lui. Ensemble, nous avons réalisé beaucoup de choses dont il fut presque toujours à l'origine.

Le « Foyer des Sourds » réunit dans un premier temps plusieurs sociétés de sourds de Bruxelles pour leur offrir un local mais il ne s'arrêta pas en si bon chemin. Avec l'aide de l'opération 48.81.00, il construisit ensuite le « Centre d'Hébergement » qui accueillait nombre de pensionnaires âgés et quelques jeunes travailleurs. Enfin il y eut la maison « Pas à Pas » qui avait pour but l'accompagnement de jeunes en difficulté d'intégration sociale.

Il était installé à son compte comme cordonnier, mais il laissa de côté son métier pour rejoindre le « Centre d'Hébergement » comme éducateur et en devint ensuite le directeur jusqu'à l'âge de sa pension.

Conjointement à ses activités au « Foyer » il fut secrétaire et président de la Fédération sportive des sourds francophones de Belgique, et occupa en toute discrétion de nombreuses autres responsabilités.

Il gérait tout cela avec beaucoup de simplicité et c'est ainsi qu'il faut comprendre son désir de quitter ce monde dans la plus stricte intimité familiale.

Pour moi qui ai assisté à ses derniers moments, il me laisse une image radieuse de paix et de sérénité. Je garde précieusement le souvenir d'un sourire permanent et d'un sens de l'humour distillé en toute occasion. Ainsi, la veille de son décès, après qu'on lui eut lavé les dents, il arborait un large sourire et me disait : « Ainsi, je ne ris plus jaune ».

Sois remercié, mon cher Joseph, pour l'exemple que tu nous as donné. Ton départ laisse un grand vide qui sera difficile à combler. Mais nous ne doutons pas que de là-haut, tu continueras à guider nos pas afin de poursuivre ton idéal pour le bien de tous nos amis sourds.

Pierre François.

Arts & Culture

Rue Vanderborgh, 239, 1090 Bruxelles-Minitel/Fax : 02/426.27.96

DEXIA : 068-2234208-34

Affiliée à la Fédération Francophone des sourds de Belgique asbl

DIMANCHE 18 OCTOBRE A 13H30

Visite guidée avec interprète en langue des signes

1001 facettes de l'Art Nouveau

**Rendez-vous devant le musée Horta
rue Américaine 25
1060 Bruxelles
Prix : 9 Euros**

A verser obligatoirement au compte 068-2234208-34 de Arts & Culture, communication : Bip 1001 facettes

TALON-REPOSSE OBLIGATOIRE AVANT le 10 octobre 2009

S.V.P. : _____

Envoyer à Nicole le Maire, rue Vanderborgh, 239 à 1090 Bruxelles Minitel/fax : 02/426.27.96. Nicole.lemaire@sourdcom.be : visite : Bip 1001 facettes

NOM :

PRENOM

.....

ADRESSE

.....

GSM :Fax ou E-Mail

.....

.....

NOMBRE DE PERSONNES :

MEMBRE.....X 9 Euros =Euros

Qu'est-ce que la Nétiquette ?

1ère partie

"C'est quoi, ça veut dire quoi ? Jamais entendu parler ! J'ai une vague idée, c'est pas une histoire de respect ? Oui, c'est cela !". Le mot « Nétiquette » provient de l'assemblage de deux mots : « Net », qui est la contraction d'Internet et « étiquette », dans le sens d'un code de conduite.

La nétiquette est une norme de conduite et de respect qui commence lentement à apparaître sur Internet. Lentement, me direz-vous, avec ce média si rapide ! Pourtant, 14 ans après la parution sur Usenet, de la chronique satirique¹ de Brad Templeton au départ de cette norme, celle-ci est méconnue de la plupart des utilisateurs familiers des médias de communication proposée par Internet. La nétiquette fournit bon nombre de directives que les utilisateurs peuvent respecter et adapter à leurs propres besoins. Mais avant de pouvoir les adapter, il faut avoir une notion de ce qu'il en est et avec ce résumé, vous pourrez juger par vous-même. Plusieurs notions sont prises en compte dans cette première partie, nous aborderons les communications entre deux personnes.

Communication de un à un

La communication de un à un est comparable à une discussion face à face entre deux personnes. Toutefois dans le cas

d'Internet (par le biais des emails ou les messageries instantanées), les personnes sont situées chacune derrière leur écran. Cette barrière ne doit pas empêcher les règles usuelles de courtoisie d'exister car cet obstacle ne permet pas d'apprécier le ton de la voix ou de visualiser le langage corporel de la personne avec qui l'on communique.

Courrier électronique

Les courriers électroniques ou les mails sont, comme vous le savez certainement, un service mis à votre disposition sur Internet. Qu'il s'agisse d'un webmail ou de votre client de messagerie, ceux-ci circulent tous sur la toile. Sachez cependant, que les mails n'ont pas une confidentialité parfaite, hormis pour les utilisateurs disposant d'un crypteur de courrier (matériel ou logiciel). Sans ce cryptage, vos mails sont visibles un peu comme une carte postale qui peut être lue par n'importe quel facteur.

La section «objet» dans un email n'est pas dénuée de sens. D'un coup d'œil, elle permettra à votre correspondant de savoir le sujet du mail et donc de l'urgence à apporter à ce courrier.

L'écriture sur Internet n'est pas différente d'un courrier que vous enverriez par la poste. Commencez par une formule de

salutation et terminez par une signature permettant de vous identifier. Les mises en page permettent une meilleure lecture des informations importantes. Les webmails proposent des options de mise en page par simple clique. De la même manière, la mise en page par clique est possible pour les clients de messageries qui permettent l'utilisation des symboles suivant :

Ceci est en gras et *_ceci est en italique_*

L'ajout de pièce jointe à votre email devrait se faire en accord avec les conditions acceptées par votre correspondant. Les fournisseurs d'accès à Internet fixent régulièrement une limite de poids pour les pièces jointes (maximum 10Mo). Si vous devez joindre un document, assurez-vous que votre correspondant sache le lire. Exemple : l'extension ".docx" est un des formats d'enregistrement d'Office 2007. Il est illisible par une personne qui utilise Linux et à l'inverse le format de compression ".tar.gz" ne sera pas décompressé sur Windows. Le plus sûr étant d'envoyer un message pour demander directement à votre correspondant le poids et le format.

Lorsque vous répondez à un message, essayez de rester bref sans être sec. Dans la mesure du possible, enlevez ce qui n'est pas utile et gardez les parties du message original auquel vous répondez.

Chaque email devrait :

- Contenir un sujet qui reflète contenu de l'email ;
- Etre écrits normalement ;
- S'il contient une pièce jointe, sous certaines conditions ;
- Etre bref sans être sec.

Spam ou email ?

Vous recevez régulièrement des messages qui ressemble fort à un spam² ou un hoax³ ?

Réfléchissez et informez-vous avant de le transférer à tout votre carnet d'adresses: des sites spécialisés comme Hoaxbuster⁴ vous permettrons de vérifier la véracité du contenu de ce genre d'email. Si vous n'êtes pas certains, abstenez-vous de le transférer à vos connaissances.

Messageries instantanées

Les messageries instantanées tel que MSN Messenger, Jabber ou encore ICQ vous permettent de communiquer directement avec une autre personne via l'ordinateur lorsque celle-

ci est connectée.

La messagerie instantanée est pratique et rapide cependant votre correspondant ne comprendra pas nécessairement "bjr komen sa va ?" qui est plus rapide à écrire. Mais va mieux assimiler "Bonjour, comment ça va ?". Donc dans la mesure du possible, écrivez normalement.

Autre chose à savoir dans la culture Internet, utiliser les majuscules est équivalent au fait de CRIER DANS LA RÉALITÉ. Essayer également de ne pas écrire de texte au kilomètre. La personne avec qui vous converser aura sûrement des difficultés à vous lire sur son écran. Faites trois à quatre phrases maximums et envoyez-les.

Par sécurité, vous pouvez dire «au revoir» ou une autre phrase pour clôturer votre conversation. Ainsi votre correspondant pourra savoir que la conversation est terminée et vous saurez, s'il vous répond, qu'il a bien reçu l'information.

Vous devriez dans vos conversations :

- Écrire normalement
- EVITEZ LES MAJUSCULES CAR CELA ÉQUIVAUT À CRIER DANS LA RÉALITÉ ;
- Ne pas écrire de texte au kilomètre ;
- Dire «au revoir» ou une autre phrase pour clôturer.

Respectez les autres comme vous voudriez qu'on vous respecte !

ATELIERS DU MONCEAU

Aide aux sourds et malentendants

Rue de l'Avenir 75

4460 Grâce-Hollogne

Tél. : 04/239.70.10

Fax : 04/239.70.14

E-mail : alain.klinkenberg@dumonceau.be

christel.vangorp@dumonceau.be

Réparation de palettes

Fabrication de châssis en bois

Fabrication de caisses et caissettes

Rabotage industriel

Petite menuiserie

Fabrication de pallox's

Mise en caisse

Placards

1^{er} atelier européen bilingue langue des signes – français

Vous êtes sourd(e) ?... Nous vous proposons du travail



BRUXELLES

Centre Socioculturel et Sportif du Foyer des Sourds et Malentendants A.S.B.L.
Rue de la Charrette, 15 - 1200 Woluwe St Lambert
Tél ou Fax : 762.03.50 (02) e-mail : cscs@skynet.be

OCTOBRE 2009

dimanche 4 15.00 **Amis de Woluwe:** réunion amicale au C.S.C.S.

jeudi 15 14.30 **Amis de Woluwe:** visite au Musée des Sciences Naturelles. Exposition "Théorie de l'Evolution" RDV sur place, rue Vautier à 14h15

samedi 17 14.00 "Herbalife" conférence & démonstration

samedi 24 15.00 Début de l'activité C.S.C.S. "Halloween"

(Jeux pour enfants + Jeunes + seniors). **Avec déguisement moins cher - Sans déguisement plus cher**

Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)
Rue Saxe Cobourg 38 - 1210 Bruxelles
Tél ou Fax : 02 218 32 22

Portes ouvertes tous les vendredis à partir de 19.00

FERMETURE DE FIN D'ANNEE DU 24 DECEMBRE AU VENDREDI 1er JANVIER INCLUS

OCTOBRE 2009

Vendredi 2 19.00 Portes ouvertes «Café - Rencontres»
19.00 Table d'Actualités

19.30 C.A. R.L.S.B. avec les sections

Samedi 3 14.00 Concours de Whist

Jeudi 8 14.00 Loisirs & Culture pour tous

Vendredi 9 16.00 C.A. Maison des Sourds

19.00 Portes ouvertes «Café - Rencontres»

Samedi 10 12.30 Activité de Spéléologie (C.J.S.B.)

Vendredi 16 17.00 Table de Conversation en Langue des Signes (UF3)

Lundi 19 19.00 Poker et frites (C.J.S.B.)

19.00 Portes ouvertes « Café - Rencontres

Jeudi 22 14.00 Visite guidée de la Porte de Hal (à préciser)

Samedi 17 14.00 Open Pétanque

Vendredi 23 19.00 Portes ouvertes « Café - Rencontres»

20.00 Soirée animée par le Club des Jeunes Sourds (C.J.S.B.)

samedi 24 10.00 6ème Festin de Steak

Vendredi 30 19.00 Portes ouvertes Café - Rencontres

NOVEMBRE 2009

dimanche 8 9.30 En l'église de la Ste Famille Messe à l'intention des membres décédés cette année du Foyer des Sourds du C.S.C.S.

15.00 **Amis de Woluwe:** réunion amicale au C.S.C.S. avec Concours de Photos et questionnaire par Philippe Delobel

17.00 Remise des prix aux vainqueurs.

DECEMBRE 2009

dimanche 6 15.00h **Amis de Woluwe :** réunion amicale au C.S.C.S. avec la présence de Saint-Nicolas. Distribution gratuite de friandises aux membres des Amis de Woluwe.

Pour tous renseignements : tél/fax 02.762.42.91 (C.Goffe) - 02/772.71.08. (P. François). Venez visiter notre site web :

www.foyerdesourds.be

Agenda non reçu : W.S.S.B.Général - 3x20 - CJSW

NOVEMBRE 2009

Vendredi 6 19.00 Portes ouvertes Café - Rencontres

19.00 Table d'Actualités

19.30 C.A. R.L.S.B.

Samedi 7 14.00 Concours de Whist

Jeudi 12 14.00 Loisirs & Culture pour tous

Vendredi 13 16.00 C.A. Maison des Sourds

19h Portes ouvertes Café - Rencontres

Samedi 14 20.00 Soirée Mini-Golf dans le noir (C.J.S.B.)

Vendredi 20 17.00 Table de Conversation en Langue des Signes (UF3)

19.00 Portes ouvertes « Café - Rencontres

Samedi 21 14.00 Open Pétanque (5ème Kermesse aux Boudins)

Vendredi 27 19.00 Portes ouvertes « Café - Rencontres

20.00 Soirée animée par Club des Jeunes Sourds

Samedi 28 11.00 Banquet annuel de l'Abbé de l'Epée

DECEMBRE 2009

VISITE A STRASBOURG (France) DU 11 AU 13 DECEMBRE 2009

Vendredi 4 19h Portes ouvertes « Café - Rencontres

19h Table d'Actualités

19h30 C.A. R.L.S.B.

Samedi 5 déc 14h Concours de Whist

Jeudi 10 déc 14h Goûter de Noël

Vendredi 11 déc 16h C.A. Maison des Sourds

19h Portes ouvertes « Café - Rencontres »

Vendredi 18 déc 17h Table de Conversation en LS (UF3)

19h Portes ouvertes «Café - Rencontres »

Samedi 19 déc 15h Goûter de Noël

Vendredi 17 Bowling (en trio - Championnat de Belgique) à Gent

Samedi 18 Local GAZO, Fête d'HALLOWEEN dès 14h

NOVEMBRE 2009

Samedi 14 Bowling (en double mixte - Championnat de Belgique) à Brugge

DECEMBRE 2009

Dimanche 20 Local GAZO - Fête de Noël

Charleroi

Association (Sportive) des Sourds et Malentendants de Charleroi. Local "Le Gazo" - Rue du Calvaire 2A - 6060 GILLY. Tél ou Fax : 071 35 02 54
Portes ouvertes tous les 3e dimanches à 14h00

OCTOBRE 2009

Samedi 3 10.30 : Visite du Parc Eolien de Dour-Quévrain

14.00 : Visite du Plan incliné de Ronquières

VERVIERS

AGENDA NON RECU

Liège

Sur'Cité - Rue Waleffe 2, 4020 Liège
Tél : 04 341 39 96 / Fax : 04 344 10 06

Tous les mardis

18 à 24h « SUR'CITÉ » est ouvert

18 à 22h Le Centre Robert Dresse est ouvert (en dehors de ces heures prendre RDV) - 14 à 18h L'Ouvroir (l'aiguille silencieuse)

Tous les 3è samedis du mois :

18h30 Messe traduite en langue des signes à l'Eglise St Remacle

OCTOBRE 2009

Mardi 13 20.00 Caméra - Signes par Sur'Cité

Dimanche 18 14.00 Concours Rami + Souper par 50+

Mardi 20 20.00 Conférence sur «la recherche d'emploi» en collaboration avec le SAREW

Mardi 27 20.00 Caméra - Signes par Sur'Cité

NOVEMBRE 2009

Mardi 3 20.00 Table d'information sur l'actualité par SUR'Cité

Dimanche 8 14.00 Activités 50+

Mardi 10 20.00 Caméra-Signes par SUR'Cité

Vendredi 13 18.00 Fête des 100 ans de la maison

Samedi 14 10.00 Fête des 100 ans de la maison

Dimanche 15 11.00 Fête des 100 ans (messe à 11h+Banquet en l'honneur de l'Abbé de l'Epée)

Dimanche 29 14.00 Activités 50+

Mardi 24 18.00 Café-Signes par SUR'Cité

DECEMBRE 2009

Jeudi 3 20.00 Visite culturelle au Musée Curtius (à confirmer)

Samedi 5 11.00 Saint Nicolas pour les enfants par RUSSEL (à confirmer)

Mardi 8 20.00 Conférence sur les services de l'Awiph envers les personnes sourdes.

Samedi 12 Marché de Noël à Strasbourg par SUR'Cité (à confirmer)

Samedi 19 14.00 Banquet de Noël par 50+

Mardi 22 20.00 Caméra - Signes par SUR'Cité

Mardi 29 20.00 Camera - Signes par SUR'Cité

Le CEFORSO (Centre de Formation pour Sourds) continue sans arrêt jusqu'en 2013. Ceux qui le désirent peuvent s'inscrire par fax, Email ou

Tél. www.surcite.eu • surcite@gmail.com

MONS

Société Royale Silencieuse Boraine-Mons

Local : rue du Temple 2 - 7011 Ghlin

Tél/Fax : 065 88 59 17

Samedi 10 octobre Dîner à partir de 11h30, Apéritif moules ou steak avec frites, café (remplace les cadeaux de fêtes des mères et

pères)
Samedi 14 novembre Réunion mensuelle, concours de Manille avec remise de cadeaux, goûter : Hot-Dog
Samedi 12 décembre Distribution des cadeaux aux enfants à l'occasion de St-Nicolas ainsi que les pensionnés. Goûter: Chocolat chaud, café, pâtisserie, cramique, tarte etc..

TOURNAI

ASSOCIATION DES SOURDS ET MALENTENDANTS DU TOURNAISIS

Local: «Centre de Rencontre des Sourds» Rue Blandinoise, 28 à 7500 Tournai Tél. / Fax. : 069/ 84.18.59
Courriel : info@tournai-sourds.be

OCTOBRE 2009

Jeudi 1 18.30 Séance d'informations, échanges communicatifs en Langue des Signes au Centre de Rencontre des Sourds.

Samedi 3 15.00 Futsal « Championnat de Belgique de la B.D.C.» à Omnisports du Tournaisis, rue Aimable Dutrieux (Tournai).

20.00 Souper au centre de rencontre des Sourds.

Dimanche 4 12.00 Réunion mensuelle; loisirs de pétanque et jeux de cartes « Manille ».

Mardi 6 18.30 Echanges communicatif. en LS

Jeudi 8 19.00 Echanges communicatif. en LS

21.30 Entraînements: Futsal à Omnisports du Tournaisis.

Mardi 13 18.30 Echanges comm. en LS .

19.00 Entraînements de Badminton, salle

Rive Droite, Quai des Vicinaux (Tournai).

Jeudi 15 19.00 Echanges communicatifs. en LS

Vendredi 16 19.00 Réunion du Club des Jeunes Sourds et Malentendants du Tournaisis au Centre de Rencontre des Sourds.

Samedi 17 Bowling (Championnat de Belgique «Trio») par V.D.S.B. à Bruxelles.

Mardi 20 18.30 Echanges communicatifs. en LS

Jeudi 22 19.00 Echanges comm. en LS

21.30 Entraînements: Futsal à Omnisports T.

Samedi 24 13.00 Futsal (Eliminatoires de la Coupe de Belgique) organisé par S.C.S. Tournaisis.

20.00 Souper au centre de rencontre des Sourds.

Mardi 27 18.30 Echanges communicatifs en LS

19.00 Entraînements de Badminton.

Jeudi 29 19.00 Echanges communicatifs en LS

NOVEMBRE 2009

Mercredi 4 18.30 Soirée Thématique au Centre de Rencontre des Sourds.

Samedi 7 Futsal (Championnat de Belgique de la B.D.C.), organisé par Zèbre Charleroi. Woluwé S.S.B. (A) - S.C.S. Tournaisis et S.C.S.

Tournaisis - R.L.S. Bruxelles (A).
Dimanche 8 12.00 Plat du jour « Boulettes sauce tomate, frites, et dessert » ; Réunion mensuelle ; jeux de cartes « Manille ».
Mardi 10 18.30 Echanges communicatifs en Langue des Signes.
19.00 Entraînements de Badminton.
Jeudi 12 19.00 Echanges communicatifs en Langue des Signes.

21.30 Entraînements de Futsal à Omnisports du

Tournaisis.

Samedi 14 Bowling (Championnat de Belgique - Doublettes Mixtes) à Brugge.

Mardi 17 18.30 Echanges communicatifs en Langue des Signes.

Jeudi 19 19.00 Echanges communicatifs en Langue des Signes.

Vendredi 20 19.00 Réunion du Club des Jeunes Sourds et Malentendants du Tournaisis au Centre de Rencontre des Sourds.

Mardi 24 18.30 Echanges communicatifs en Langue des Signes.

19.00 Entraînements de Badminton.

Jeudi 26 19.00 Echanges communicatifs en Langue des Signes.

21.30 Entraînements de Futsal à Omnisports du

Tournaisis.

DECEMBRE 2009

Mardi 1 18.30 Echanges communicatifs en Langue des Signes.

Jeudi 3 19.00 Echanges communicatifs en Langue des Signes.

Samedi 5 Futsal (Championnat de Belgique de la B.D.C.), à Hasselt.

S.C.S. Tournaisis - Lidosport Hasselt et R.D.S. Antwerpen - S.C.S. Tournaisis.

Dimanche 6 14.00 Réunion mensuelle et Goûter de Saint-Nicolas ; jeux de cartes « Manille ».

Mardi 8 18.30 Echanges communicatifs en Langue des Signes.

19.00 Entraînements de Badminton.

Jeudi 10 19.00 Echanges communicatifs en Langue des Signes.

21.30 Entraînements de Futsal à Omnisports du Tournaisis.

Mardi 15 18.30 Echanges communicatifs en Langue des Signes.

Jeudi 17 19.00 Echanges communicatifs en Langue des Signes.

Vendredi 18 19.00 Réunion du Club des Jeunes Sourds et Malentendants du Tournaisis au Centre de Rencontre des Sourds.

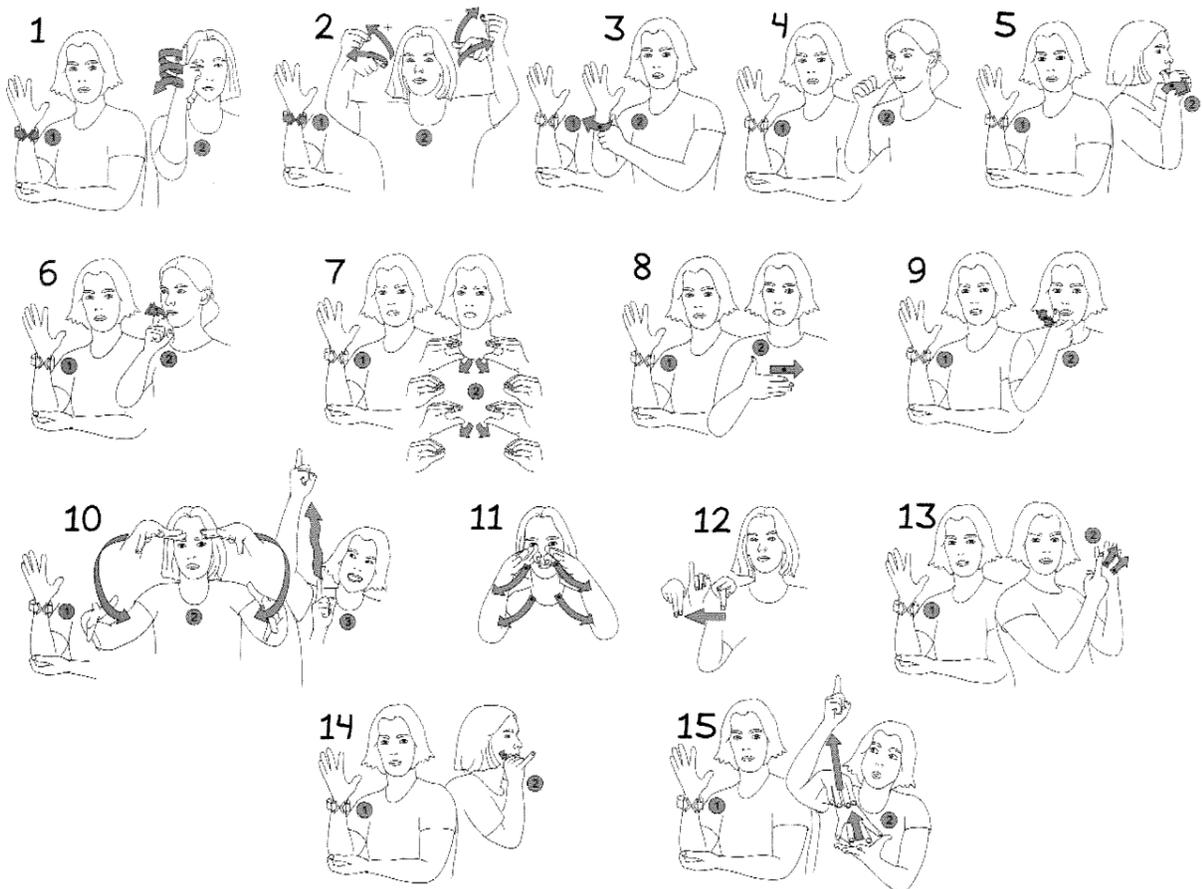
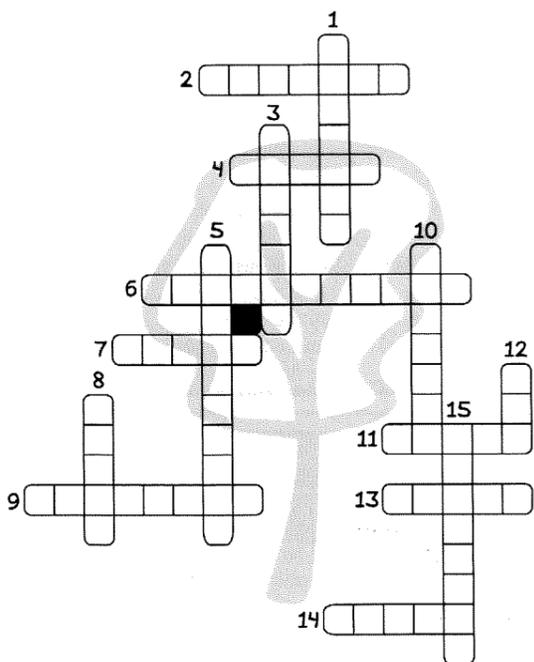
Samedi 19 Futsal (Championnat de Belgique de la B.D.C.) à Brugge.

R.L.S. Bruxelles (B) - S.C.S. Tournaisis.

Mardi 22 19.00 Entraînements de Badminton.

Les arbres

Vous pouvez vous procurer les lexiques de la Langue des Signes et livres thématiques auprès du Centre Francophone de la Langue des Signes
7, avenue Baron Albert d'Huart
1150 Bruxelles
Tél/Fax: 02/478.14.48.
E-mail: cfls@belgacom.net



Invitation

Les 25 ans de l'asbl et 100 ans de la Maison

SUR'Cité anciennement dénommée « Foyer des Sourds de Liège » fêtera les 100 ans de la maison acquise par la Famille Dresse pour assurer le bien-être des Sourds de la Province de Liège.

A cette occasion, le bilan d'un quart de siècle de fonctionnement de l'asbl se tiendra ainsi que les grandes lignes des prochaines décennies.

Dates à retenir: les 13, 14 et 15 novembre 2009.

- Les vendredi 13 et samedi 14 novembre : les portes de Sur'Cité seront ouvertes à tout le monde. Des stands seront présents pour présenter les activités. Durant l'après-midi, une conférence sera tenue sur l'histoire des sourds et des jeux pour enfants. Le soir, un souper sera suivi d'animations diversifiées : théâtre, mimes et autres...
- Le dimanche 15 novembre : une messe commémorative en l'hommage des bienfaiteurs de notre « Maison » aura lieu à l'église Saint-Remacle (Liège), suivi d'une séance académique et d'un banquet en l'honneur de l'Abbé de l'Epée.

Un programme détaillé sera diffusé sur Internet.



Le 12 septembre dernier, « Les Malentendants asbl » ont soufflé leurs 75 bougies !

C'est le nouveau nom de la Ligue Belge de la Surdité. Il précise mieux l'engagement de cette association qui a pour but le bien-être des personnes devenues sourdes en cours de vie, en leur proposant des cours de lecture labiale.

A l'occasion de cet anniversaire, tous les Membres et leurs conjoints étaient invités à un buffet champêtre à Ittre, chez la présidente Madame Jolly. La Présidente et la Secrétaire de la FFSB y étaient également invités. Ils ont beaucoup apprécié la cordialité de l'accueil.

Quelques informations pour votre bien-être

Tests très révélateurs

Des chercheurs du Center for Applied Hearing Research au Danemark travaillent sur des tests auditifs qui déterminent si la lésion se trouve dans l'oreille interne ou dans le cerveau. Ces résultats sont très utiles car ils permettent d'ajuster les appareils auditifs. Les chercheurs utilisent des signaux sonores conçus spécifiquement pour la localisation : le patient est soumis à l'habituel test avec casque. Si les signaux sonores sont identifiés lors du test, l'audition centrale du cerveau est normale. La lésion est alors à craindre au niveau de l'oreille interne. Mais il faut savoir que les lésions issues du cerveau sont plus difficiles à guérir. Des découvertes récentes annoncent que le cerveau s'adapte aux problèmes auditifs : il compense les changements qui naissent au courant d'une vie, sans pour autant faire disparaître complètement les problèmes d'audition. L'équipe du centre de recherches au Danemark annonce que ces nouveaux tests permettront de développer des appareils auditifs plus performants dans un futur relativement proche.

Quelques informations

Ce centre a été créé en 2003. Son principal objectif est de promouvoir la recherche et l'éducation dans le domaine de l'acoustique : bon nombre de projets et de publications y sont développés par des experts de l'audition. De plus, ce centre collabore avec la section ingénierie électronique de l'Université Technique du Danemark (DTU). Les recherches évoluent avec une dimension technique qui n'est pas un luxe dans le domaine des déficiences auditives. Plusieurs études s'y développent : une étude porte sur la capacité du système auditif pour compenser l'effet immédiat de la réverbération sur l'intelligibilité de la parole, un projet de nouveaux implants cochléaires spécifiques aux patients souffrant du huitième nerf crânien est à l'étape de maturation, etc...

Recommandations contre la grippe A/H1N1

...Le meilleur vaccin est de ne pas succomber à la panique...Recombinaison de la grippe saisonnière avec la grippe aviaire, cette nouvelle forme est aussi transmissible d'homme à homme. La grippe A/H1N1 peut être mortelle. D'après l'Institut de Veille Sanitaire, le virus ferait au moins 3 morts sur 1000 malades. Mais, contrairement à la grippe saisonnière qui touche les personnes fragiles et âgées, ce virus touche surtout les personnes d'entre 25 et 50 ans, en raison de leur « sociabilité » (voyages, rencontres,...). Il existe un vaccin contre ce virus, mais il ne durera pas, car le virus est très évo-

lutif. La France vient de commander une très grande quantité de vaccins (94 millions). Ces vaccins seront prêts pour septembre. Comment réagir si vous avez attrapé ce virus ?

Si vous avez des symptômes qui concordent, si vous pensez avoir ce virus, les médecins vous conseillent impérativement de ne pas aller à l'hôpital, ni aux urgences car vous risquez de contaminer les autres patients. Appelez un médecin, pour qu'il vienne faire le diagnostic chez vous. Mais si vous êtes dans l'impossibilité de contacter un médecin de chez vous, vous pouvez quand même aller aux urgences, mais n'y entrez pas. Sonnez à l'extérieur et attendez qu'un médecin ou un infirmier vienne vous voir. N'oubliez pas de vous couvrir le nez et la bouche à l'aide d'un masque ou un tissu.

Vous pouvez aussi regarder dans le site PiSourd pour avoir des informations plus complètes : www.pisourd.ch

Médecin à l'écoute des personnes sourdes

Un livre à lire sur une pratique médicale toute particulière: «Les silencieux» chroniques de 20ans de médecine avec les personnes sourdes par Jean Dargon (éditions Presse Plurielle). Interdite de parole pendant plus d'un siècle, une petite minorité a dû conquérir des espaces de vie et de rencontres. Pour être soignées, les personnes sourdes préfèrent, comme toute personne, utiliser leur langue. Avec quelques professionnels «signeurs», l'hôpital public a joint progressivement le geste à la parole. Ces nouvelles pratiques, vécues par l'auteur, les chroniques du livre en racontent de nombreuses facettes. Elles ont permis avec la reconnaissance officielle de la LSF (langue des signes française) la création des unités hospitalières d'accueil et de soins et un usage professionnel de cette langue. Le monde de la surdité est structuré par un conflit de valeur entre médecins. Le livre l'expose, tout en soutenant résolument la créativité du vivant et l'émancipation des personnes sourdes.

Avis à nos lecteurs et lectrices

Si parmi vous, certain(e)s connaissent des médecins familiarisés avec la langue des signes et/ou étant habitués avec la culture sourde, merci de communiquer les coordonnées au service TELECONTACT. www.telecontact.be rubrique : "nous contacter"

Merci d'avance pour votre collaboration.

Solène: un exemple de joie de vivre et d'intégration

C'est une petite fille dynamique et sympathique, originaire du Guatemala et âgée de 10 ans. Elle a été adoptée alors qu'elle n'avait que 4 mois. Mais ce n'est qu'à l'âge de 2 ans et demi que son problème de surdité est découvert.

Implantée cochléaire à l'âge de 3ans, Solène le vit très bien.

Elle comprend mieux lorsque quelqu'un lui parle: c'est pour elle plus facile en complément de la lecture labiale. Mais s'il y a trop de bruit ou si tout le monde parle en même temps, comme tous les sourds, elle éprouve des difficultés.

Étant sourde profonde, Solène n'entend rien avec les appareils auditifs traditionnels c'est pourquoi ses parents entendants ont opté pour l'implant cochléaire.

Apprendre la surdité

Depuis qu'elle est en âge de comprendre, elle a reçu des explications sur la surdité et l'implant cochléaire. Elle a même pu découvrir l'opération grâce à un reportage télé. C'est vous dire combien ses parents ne la laissent pas dans l'ignorance et lui donnent tout l'amour et l'affection qu'un enfant peut souhaiter. C'est d'ailleurs de là que ses parents ont eu l'idée de créer une association: «Les mains pour le dire».

Objectif: sensibiliser à la cause de la surdité et aider les enfants sourds et leurs familles. Cela se concrétise par des activités diversifiées et très intéressantes afin de s'exprimer, s'épanouir pleinement, informer et soutenir des parents face à la surdité de leur enfant. Ils peuvent ainsi partager leurs expériences et échanger leurs idées lors de rencontres. Petite, Solène a appris et utilisé la langue des signes pour communiquer, c'était un besoin vital. Mais aujourd'hui, elle est plus oraliste et utilise surtout le lan-

gage parlé complété (LPC) pour apprendre les nouveaux mots et faire les dictées à l'école.

Avec les autres...

Au niveau de la communication, Solène est capable de converser avec des enfants des deux mondes: entendants et sourds. Elle a beaucoup d'amis entendants car elle fréquente une école communale de Morlanwelz et y est parfaitement intégrée. Avec l'asbl «Les mains pour le dire», elle a aussi des amis sourds qui communiquent grâce au langage parlé

Sa maman leur explique qu'être sourd, c'est ne pas entendre les bruits des voitures ou des avions comme si leurs oreilles étaient bouchées, «cassées» et compare l'implant à des lunettes pour mieux voir. Pour que ces enfants comprennent mieux encore, une logopède est venue en classe et leur a expliqué avec une grande oreille les problèmes rencontrés par les enfants sourds comme Solène. Certains enfants ont envie d'apprendre la LS mais Solène m'a confiée que c'était pour tricher car le professeur ne comprend pas les signes. Parfois c'est elle qui va vers

les autres enfants et inversement. Ce qui est sûr, c'est que Solène se fait vite des copines: elle est loin d'être solitaire et repliée sur elle-même. Si des enfants ne l'aiment pas ce n'est pas à cause de sa surdité mais tout simplement parce que l'on ne peut pas plaire à tout le monde.



complété ou à la LS. Les animations y sont bilingues.

En maternelle, son institutrice connaissait la LS et l'utilisait pour mimer les chansons avec les copains de classe. Aujourd'hui encore, ses parents la remercient car leur enfant a pu évoluer « normalement » en maternelle sans être éloignée de son domicile et isolée au sein de la classe. Solène parle bien, elle est débrouillarde et sait toujours se faire comprendre. Ses interlocuteurs ne s'imaginent pas toujours qu'elle puisse être sourde. Certains enfants entendants ne comprennent pas pourquoi Solène est sourde, qu'elle porte un implant.

Soutien

Pour mieux comprendre ce que son professeur explique, Solène reçoit l'aide d'une logopède avec qui elle travaille 2h par semaine et une aide pédagogique du Service d'Aide à l'Intégration (SAI) à raison de 4h par semaine. Mais elle doit travailler beaucoup à la maison pour revoir tout ce qu'elle n'aurait pas bien compris à l'école. Solène a une passion pour la danse moderne et aime regarder les insectes. D'ailleurs quand on lui pose la question sur ce qu'elle veut faire comme métier plus tard, elle répond professeur de sciences naturelles!

Côté Emploi et Formation en Wallonie ...

CV en ligne
Allemand
Anglais
Arabe
Chinois
Danois
Espagnol
Estonien
Finnois
Français
Grec Moderne
Hongrois
Italien
Japonais
Letton
Lithuanien
Luxembourgeois
Maltais
Norvégien
Néerlandais
Polonais
Portugais
Russe
Serbo-croate
Slovaque
Slovène
Suédois
Tchèque
Turc
...
Abkhaze
Afar
Afrikaans
Albanais
Amharique
Arménien
Assanais
...
...
Breton
...
Espéranto
...
Maori de Nouvelle Zélande
...
Swahili
...
Wallon

DE L'ALLEMAND AU WALLON, EN PASSANT PAR L'ESPÉRANTO : MAIS OÙ EST DONC LA LANGUE DES SIGNES ?

Les chômeurs inscrits au FOREM ont la possibilité de compléter leur Curriculum Vitae en ligne sur le site du Forem⁽¹⁾. Dans ce formulaire, la rubrique « Langues » permet, au moyen d'un menu déroulant, de spécifier les compétences linguistiques et leur degré de maîtrise. Véritable tour de Babel, on y trouve un répertoire impressionnant des langues et dialectes pratiqués sur la planète, de notre Wallon local au plus lointain Maori de Nouvelle-Zélande. Toutes les langues ? Hélas non ! La grande absente de cette liste : la Langue des Signes. Suite à une interpellation du SAREW, le service Égalité et Diversité du FOREM s'est engagé à réparer ce malheureux oubli. Symbolique ? Non ! Les personnes sourdes concernées pourront dès lors faire figurer dans leur CV leur langue maternelle et les entendants maîtrisant la langue des signes pourront mentionner cette plus-value.

ENTRÉE EN FORMATION

des casques adaptés pour les personnes malentendantes.

De nombreuses entrées en formation sont conditionnées par des tests d'évaluation préalables permettant de vérifier l'adéquation entre le niveau de connaissances et celui de la formation dispensée. Ces évaluations peuvent contenir des tests de compréhension à l'audition, particulièrement pour les connaissances linguistiques. Or, les casques d'écoute utilisés ne sont pas adaptés aux personnes porteuses de prothèses auditives. Le Forem Formation de Liège, sous l'impulsion du SAREW et en collaboration avec le CRETH⁽²⁾, a procédé à l'acquisition de casques compatibles, il s'agit notamment des casques « Logitech pleines oreilles ». Cette première initiative a été aussi adoptée par le Forem Formation de Namur qui, de plus, a pris en charge la sensibilisation de ses partenaires locaux (opérateurs d'insertion professionnelle) à ce sujet.

FOREM ET ACCESSIBILITÉ

Le FOREM a répondu favorablement à une interpellation de l'asbl L'Épée et du SAREW en 2007 concernant l'accessibilité du FOREM. Concrètement, il s'agit d'adaptations permettant aux demandeurs ou demandeuses d'emploi, convoqué(e)s par le FOREM pour des entretiens individuels ou des séances d'information collective, de pouvoir signaler leur besoin d'interprétation en langue des signes ou d'aménagement technique (boucles magnétiques). Ces services seront mis en place et supportés financièrement par le FOREM.

La machine administrative a ses lenteurs mais il y a bon espoir que cette avancée dans la prise en compte du handicap de la part d'une administration publique se concrétise dans les prochains mois.

(1) www.leforem.be, Rubrique « Particuliers »
(2) CRETH : Centre de Ressources et d'Évaluation des Technologies pour les Personnes Handicapées.



La Communauté flamande condamnée pour discrimination (BELGA, mercredi 29 juillet 2009)

«Le tribunal de première instance de Gand a condamné la Communauté flamande pour avoir refusé des adaptations raisonnables pour personnes handicapées, une forme légale de discrimination, indique mercredi la fédération des organisations flamandes de surdité. »

Quatre mois auparavant, des couples de parents avaient introduit auprès des tribunaux de Gand et Louvain une requête à l'encontre du ministre flamand de l'Enseignement ainsi que différentes écoles flamandes. Leur principal objectif: garantir à leurs enfants, souffrant de surdité, le droit à un enseignement accessible.

Le tribunal de Gand a reconnu la Communauté flamande responsable de discrimination. Les heures d'interprétation pour les élèves sourds accordées jusqu'à présent ne permettent pas une adaptation raisonnable. C'est sur base d'une étude scientifique que le juge a pu qualifier la situation de discriminante : ce nombre d'heures est insuffisant pour permettre aux élèves une participation active en classe.

Verdict du juge: la Communauté flamande doit mettre fin à cette discrimination en octroyant à trois élèves un paquet d'heures d'interprétation équivalent à minimum 70 % de leurs heures de cours, sous peine d'astreinte de 250 euros par jour! Également, la Communauté flamande doit dédommager les élèves d'une somme de 650 euros chacun.

La Communauté flamande a fait appel pour sa condamnation.

Affaire à suivre...

Un bond en avant historique pour les droits des personnes en situation d'handicap

Le 31 juillet, les États-Unis ont signé la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées : un pas de géant pour le premier Traité des Droits de l'Homme adopté en 20 ans, ainsi qu'un signal fort pour les pays n'ayant pas encore ratifié le texte.

Jusqu'à aujourd'hui, les États-Unis avaient ratifié seulement trois Conventions (Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention contre la torture et la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales). Le Président Barack Obama marque la rupture avec les administrations précédentes : il signe la 4e Convention et encourage le Sénat à la ratifier: « Les Droits des personnes en situation de handicap sont des Droits universels qui doivent être reconnus et promus dans le monde entier » a-t-il souligné à l'annonce de la signature, en rappelant que 650 millions de personnes

à travers le monde vivent en situation de handicap. L'Union européenne compte plus de 65 millions de personnes en situation de handicap, ce qui représente 10% des citoyens des 27 pays. Depuis son entrée en vigueur en mai 2008, la Convention a été signée par tous les États membres ainsi que par les Communautés européennes et ratifiée par neuf pays dont la Belgique au mois de juillet. La ratification de la Convention par les Communautés européennes est en cours et devrait avoir lieu d'ici fin 2009. Ce sera la première fois que les Communautés européennes accéderont à un Traité international des droits de l'Homme. Avec 142 signatures et 62 ratifications 28 mois après son ouverture à la signature, la Convention a rassemblé un nombre record d'engagements de la part de la Communauté internationale.

Carlotta Besozzi, Directrice du Forum Européen des Personnes Handicapées, a déclaré: « Le Président Barack Obama n'a pas seulement accompli ses promesses électorales, il a également envoyé un signal fort aux pays n'ayant pas encore signé la Convention ».

Source: Communiqué de presse de l'EDF

Cartes postales d'activités

Huit enfants rassemblés autour de la Langue des Signes

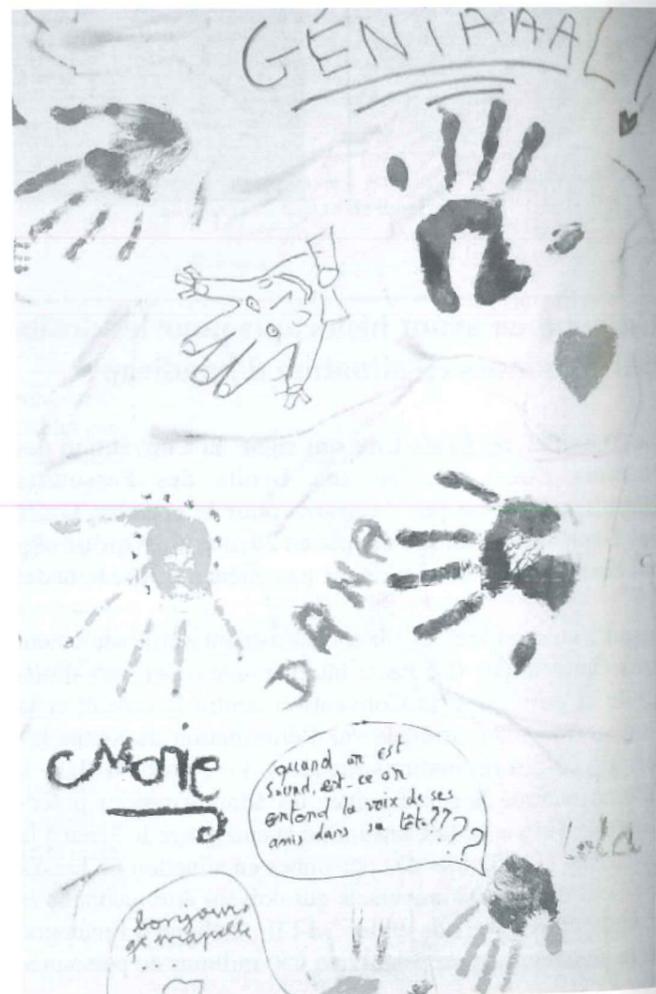
Cet été, du 10 au 14 août, un stage d'initiation à la langue des signes était organisé par l'association Passe-Muraille.

De telles initiations existaient déjà à l'attention des adultes. Alors pourquoi pas en faire de même pour les plus jeunes! Cette réflexion est née chez Patrick Lemaire, animateur à l'association Passe Muraille.

Et lorsqu'on apprend que l'une des participants s'inscrit au stage parce que dans sa classe, il y a trois enfants sourds et qu'elle souhaite davantage communiquer avec eux : on peut déjà pressentir que cette initiative sera un succès. Et ce fut le cas réellement d'après Sabine Milliau de Passe Muraille. «Le club des huit» comptait deux enfants sourds et un enfant dysphasique, les enfants entendants venaient aussi par simple curiosité, sans lien particulier avec la communauté sourde. Françoise Kech, animatrice aux Jeunesses Musicales de Mons animait également le stage. L'approche de la langue des signes s'est fait de façon ludique avec des jeux et exercices inspirés entre autres de l'expression théâtrale: le mime, l'expression du corps et du visage, des mises en scène... Mais aussi, l'apprentissage de l'alphabet de la langue des signes, la découverte du quotidien d'un enfant sourd, l'observation du silence. Cinq jours d'immersion dans la culture sourde est une sacrée expérience d'ouverture pour des enfants. Et la découverte était aussi au menu: cinq thèmes ont été abordés au fil de la semaine. Lundi, l'initiation a commencé par des *jeux de mains* allant de la création en art plastique jusqu'à la découverte de l'alphabet en Langue des Signes; mardi, *les 5 sens* ont permis une prise de conscience des perceptions des entendants, celles des sourds et malentendants; le mercredi, *journée «port du casque»* qui plonge les enfants entendants dans la réalité des copains sourds du groupe et soulève des questions. Puis surtout des solutions à trouver ensemble; le jeudi, *expression corporelle* au programme rend possible la communication sans paroles mais avec tous le corps; vendredi, *présentation*: le stage s'est clôturé sur une note d'échange. Le matin, les enfants se racontaient des histoires en Langue des Signes. Les parents étaient conviés l'après-midi à venir admirer le travail collectif autour de la langue des signes.

Françoise Kech et Patrick Lemaire commentent: «Le stage a vraiment permis cette rencontre entre deux mondes différents. Nous avons vu chez les plus grands un vrai attrait pour la Langue des Signes: ils la considèrent comme une vraie langue permettant de rentrer en contact avec d'autres personnes. Si au début, il était nécessaire de traduire beaucoup les consignes, au fur et à mesure des jours, les enfants comprenaient et apprenaient vite. Ils cherchaient la compréhension du message par l'observation des indices corporels, l'expression du visage, la connaissance du vocabulaire et l'imagination. La semaine était très intense : tous, nous nous sommes amusés dans un contact vrai avec la Langue des Signes et les autres.»

Une expérience à renouveler! Sans attendre, on leur souhaite, le prochain été.



A la découverte du Futur

Le week-end du 15 août, une trentaine de sourds de l'Association des Sourds et Malentendants de Charleroi est partie à la découverte des technologies du futur, à Poitiers, dans le célèbre parc Futuroscope. Deux jours ensoleillés à sillonner le parc, d'attractions en attractions. Mais aussi: à affronter les animaux du futur, danser avec des robots, expérimenter des cinémas 3D et partir à l'aventure tout en restant assis sur des sièges en mouvement.

Vendredi 14 août, 23h55, tout le monde est prêt, les bagages sont dans la soute, le chauffeur, Vincent, allume son moteur, c'est parti pour un week-end extraordinaire ! Certains s'endorment rapidement, d'autres regardent un film, d'autres encore bavardent dans le fond du car. Ce qui est sûr c'est que chacun est impatient d'arriver ! Après quelques heures de route, les bâtiments typiques du Parc Futuroscope apparaissent enfin devant nous. On prend quelques photos, puis on rejoint le guide qui nous attend.

Jimmy travaille au Futuroscope : il accueille et guide les groupes de personnes sourdes. Il connaît par coeur tous les coins et recoins du parc ainsi que les horaires des attractions et nous emmène partout. Grâce à nos lunettes 3D, nous avons pu plonger parmi les créatures les plus étranges des fonds marins. Nous sommes partis en expédition sur la Lune avec trois petites mouches qui n'ont pas froid aux yeux. Nous avons traversé l'espace et ainsi compris comment la Terre s'était formée, il y a des millions d'années. Pour les fans de sensations plus fortes, nous sommes allés danser avec les robots, puis nous avons été entraîné dans une course folle, à 100 km à l'heure, en avion, en train, puis en navette spatiale et même en formule 1: ça décoiffe ! Il y en a eu pour tous les goûts ! Pour les petits comme pour les grands, le moment fort apprécié fut la promenade en bateau qui s'est terminée en bataille d'eau, et en grand plongeon pour certains. Seule responsable : la canicule !

Le soir, une bonne douche pour se rafraîchir et un bon souper pour se rassasier, avant d'aller au spectacle nocturne tant attendu « Le Mystère de la Note Bleue ».

Imaginez 5000 spectateurs devant une scène aquatique de 7000 m², 3 écrans d'eau de 15 mètres de haut, une centaine de jets d'eau dont le plus haut est propulsé à 40 mètres, 3 lasers couleurs et beaucoup d'effets pyrotechniques. Cela représente 25 minutes de pur plaisir pour les yeux !

...Nous sommes partis en expédition sur la Lune...

...Nous sommes allés danser avec les robots...

...Nous avons pu plonger parmi les créatures les plus étranges des fonds marins!

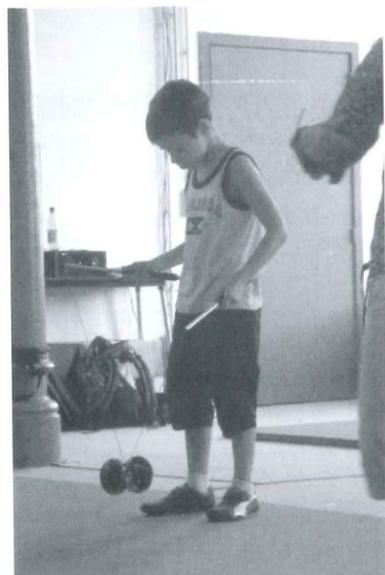
Le dimanche, un bon petit-déjeuner nous a permis de prendre des forces pour la journée. Au programme: visite libre des attractions, seuls ou en groupes. Ce fut l'occasion de découvrir d'autres attractions, ou de retourner à celles qui nous avaient vraiment plu la veille.

A 18h, c'est les jambes fatiguées, les épaules et le visage rosés par le soleil- mais des souvenirs pleins la tête!- que nous avons repris le chemin. Direction: la Belgique.

Maintenant le futur n'a plus de secret pour nous, nous sommes prêts à l'affronter !

Pour l'Association des Sourds et Malentendants de Charleroi, Julie-Anne Berhin

Sur les pistes des signes et du cirque



“Très chouette”, “Très bien”, “Très...”, “SUPER!”

La synthèse du stage se résume souvent à ces mots et signes. Que ce soit de la part de Maxime de Volder, les enfants sourds ou entendants ainsi que d'Isabelle co-animatrice de ce stage

Approchons de plus près: 12 enfants entendants et 6 enfants sourds se sont réunis pour découvrir l'art du cirque durant la dernière semaine du mois d'août. Mais il n'y avait pas seulement de l'activité circasienne ! Ce stage était aussi sous le signe de la découverte de la culture sourde et entendant. Premier moment particulier le lundi, les enfants entendants observaient très attentivement les gestes qui s'échangeaient en Langue des Signes. Au début, avec tout de même un air stupéfait: jamais ils n'avaient autant approché cette langue. Jamais ils n'avaient vu autant de communication dans le silence.

Après ces instants de surprise, les consignes de jeux, de pratique des échasses, des diabolos, d'équilibre sur fil ont enfin mixé tous les participants.

Bien sûr chacun a remarqué que naturellement, les enfants se regroupaient par mode de communication. C'est plus simple forcément. Mais d'autres signes étaient présents: des signes d'ouverture. Comme des temps de pause où les enfants sourds apprennent avec fierté l'alphabet aux enfants entendants. Ainsi que, les invitations à venir s'asseoir à telle ou telle table, en tout cas souvent pour se mélanger. Et oui, à midi la table autour de laquelle les enfants sourds se rejoignaient était aussi le lieu de rendez-vous d'Isabelle: “Ils m'invitaient à déjeuner en leur compagnie et nous avons communiqué par gestes, mimes et observation!”

Les deux animateurs ont aussi mis en place des consignes en vue de favoriser la mixité. Une belle occasion durant laquelle chacun a énormément appris.

Phrases et signes rapportés de l'école de cirque à Tour et Taxis, avant et après le spectacle de fin de stage:

Maxime: “les moments de consignes étaient intenses en concentration pour moi: je lisais sur les lèvres d'Isabelle pour ensuite signer à destination des six enfants sourds”

Maman d'Apolline, une enfant entendante: “Le choix de suivre ce stage pour ma fille s'est réalisé en fonction de données pratiques telles que le lieu, le thème...Mais surtout de l'envie d'offrir cette occasion d'ouverture. Cela a tout de même beaucoup pesé dans la balance. Il y a rarement de telles occasions!”

Regardez le reportage sur ce stage réalisé pour les Niouzz sur www.classesniouzz.be



Maxime et Isabelle, le duo bilingue de Cirqu'en Signe

Deaflympics 2009

L'équipe partie aux Deaflympics de Taipei était composée de sept athlètes. Kurt Van Dam (photo), joueur de tennis de table a répondu à nos questions avant son départ.



Racontez-nous comment se sont passés vos premiers pas en tennis de table et quel fut le chemin parcouru pour en arriver aux Deaflympics?

J'ai commencé à pratiquer le tennis de table à l'âge de 13 ans grâce au père d'un joueur dans mon équipe de foot. Ce monsieur était également le président d'un club de tennis de table. Les quatre années suivantes, j'ai combiné les deux sports. Mais en 1994, j'ai dû arrêter le football suite à un grave accident pendant un match: j'ai eu une fracture compliquée du tibia. Depuis lors, je me suis concentré entièrement sur le tennis de table. Avec des entraînements réguliers dans mon club chez les entendants et aussi aux compétitions, j'ai pu améliorer constamment mon niveau. Actuellement je suis classé C0 et je jouerai cette saison en 3^{ème} nationale. Ce sera une belle opportunité d'atteindre à nouveau mon meilleur classement de B6 que je possédais entre 2001 et 2004. Mes meilleurs résultats au niveau international sont: une médaille en bronze au championnat d'Europe à Izmir (Turquie) en 1999; une 6^{ème} place dans la compétition par pays et une 5^{ème} place en double aux Deaflympics à Melbourne (Australie) en 2005; une belle 5^{ème} place en simple au championnat d'Europe à Malmö (Suède) en 2007. En outre, je suis le recordman belge avec 9 titres belges individuels chez les sourds.

Quelles conditions doit-on remplir pour participer aux Deaflympics?

Afin de pouvoir être sélectionné, les athlètes doivent répondre aux critères de sélection sévères du Belgian Deaf sport Committee (BDC). C'est pourquoi la délégation belge ne compte que sept athlètes dont deux pour le beach-volley avec Kristof et Danny De Weerd, un pour la natation avec Koen Adriaenssens, un pour le bowling avec Paul Simons et finalement trois pour le tennis de table avec Mathieu Loicq, Frédéric Grégoire et moi-même. L'objectif de la délégation

belge est d'apporter au moins une médaille: le nageur Koen Adriaenssens est le plus grand favori! Et plusieurs places en Top 6 ce qui donne droit à un diplôme olympique.

A quelles autres éditions avez-vous participé en tant qu'athlète de tennis de table?

C'est ma 5^{ème} participation aux Deaflympics. J'ai participé aux Jeux à Sofia (1993), Copenhague (1997), Rome (2001), Melbourne (2005) et maintenant Taipei (2009).

En tennis de table, y a-t'il des adversaires issus d'un pays en particulier qui sont redoutables? Savez-vous pourquoi?

En tennis de table, les médailles seront probablement réparties entre les pays asiatiques comme la Chine et le Japon où ce sport est très populaire. L'Ukraine est également très forte car leurs joueurs sourds et malentendants peuvent exercer le tennis de table comme des professionnels véritables.

Quels souvenirs et anecdotes gardez-vous des autres éditions?

En 1993, à Sofia, c'est ma première participation au niveau international, j'avais 15 ans. Je me rappelle bien que je n'ai pris que quelques points contre l'allemand Ivan Rupcic, le tenant du titre olympique. Néanmoins, j'en ai gardé beaucoup de beaux souvenirs. A Copenhague, en 1997: cette édition était une désillusion personnelle au niveau sportif: j'étais en effet le seul joueur de tennis de table et le tirage était défavorable. Je n'y ai joué qu'un seul match en simple après une élimination directe au premier tour contre une forte tête de série japonaise. En 2001, les Deaflympics à Rome sont connues comme les plus mal organisés... Les meilleurs Deaflympics au niveau sportif et organisationnel sont ceux de Melbourne en 2005! J'en ai gardé les meilleurs souvenirs car j'y ai connu mes meilleurs résultats. Mais surtout j'y ai vu gagner ma copine de l'époque Natalia Sergienko: elle a remporté une médaille d'or dans la compétition par pays. Après les compétitions, je l'ai emmenée deux 2 jours le long de la célèbre “Great Ocean Road” où je l'ai demandée en mariage. Aujourd'hui nous sommes mariés et nous avons une fille de presque de 2 ans, Amélie.

Félicitations Kurt van Dam pour votre parcours sportif et aussi personnel. Bonne chance pour Taipei et merci encore pour votre contribution au Sournal!

Des chauffeurs de bus qui roulent pour les sourds: Les 800 chauffeurs de la société de transports en commun Capital Bus Company suivent actuellement une formation au langage des signes, une initiative prise par leur direction dans le cadre de la préparation de la ville de Taipei aux Jeux olympiques pour les sourds (Deaflympics) qui débiteront le 5 septembre.

Spectacle à guichet fermé !

Belle réussite pour un premier stage européen « **Salvia** » ! La plume m'est donnée pour vous faire part d'un évènement passé à Bruxelles. Et quel évènement ! Le premier stage européen Salvia s'est déroulé pendant une semaine (du 14 au 19 septembre 2009) avec 25 stagiaires (francophones et néerlandophones) dont 2 entendants. L'annonce du stage a attiré une cinquantaine de personnes pour finalement arriver à réunir 25 personnes. Ce n'était pas gagné d'avance... sincèrement, je ne pensais pas arriver à rassembler tout ce petit monde. L'encadrement a été assuré par trois sourds professionnels des Arts de la Scène venus de Milan, Amsterdam et Bnro/Ljubljana. Tous ensemble, ils ont fait vibrer les murs de la Maison de Sourds de Bruxelles. Le groupe d'Alessandro était soutenu par le conga (sorte de djembé brésilien) pour moduler le tempo de la Gestuelle ; Lada a coaché ses danseurs avec des pas rythmiques, et John a envoûté ses comédiens pour les faire entrer dans les entrailles des personnages bien typés... En bref : de belles émotions et beaux moments partagés.

L'idée est née à Anvers, d'une discussion entre Salvatore Falletta et Alessandro Merlini lors du 5ème Festival européen Salvia en novembre 2008 ; au vu de l'enthousiasme et de l'engouement du public, ils ont été titillés tous les deux par une envie de faire un stage intensif... idée lancée, signes en l'air... Lorsque Salvatore a une idée en tête, elle ne le quitte plus. Ainsi, il m'a convaincue et m'a embarquée dans l'aventure... qui avec le recul en valait vraiment le jeu. Pour la petite histoire, Salvatore a commencé à faire parler de lui et de son « Salvia » en 1997. C'est lui qui est à l'origine du Festival Européen Salvia, et 12 ans plus tard il est, fidèle à son poste mais a émis le souhait d'être épaulé par deux autres personnes : Damjan Sebjan (Slovénie) depuis 2006 et moi-même (Belgique) depuis 2008.

Revenons à ce stage... je tire mon chapeau aux participants qui ont cru à l'enjeu qui leur était demandé ; à savoir : en 4 jours, monter un petit spectacle à présenter en fin de stage. Le public nombreux, tant à Gand qu'à Bruxelles, a pu apprécier la performance et l'investissement de ces comédiens.

Trois spectacles totalement différents ont été présentés. Personnellement, j'ai apprécié les trois car j'ai vu l'évolution et la motivation de ces acteurs en herbe qui pour une grande majorité n'avaient jamais mis les

pieds sur scène. J'ai vécu et partagé leur trac. Je profite de cet article pour remercier les associations telles que la Maison de sourds de Bruxelles, le GTG de Gent pour leur accueil chaleureux et leur mise à disposition de leur infrastructure. Salvia ne bénéficie pas de subventions ni de locaux et se « débrouille » grâce aux soutiens de ces associations mais surtout de la présence du public.

Merci à tous ceux qui ont cru et qui ont porté ce projet innovant.

Merci Lada, John et Alessandro pour votre passion et pour nous l'avoir transmise. Et encore bravo les Artistes!

Salvatore et moi, vous donnons rendez-vous en juillet 2011. Nous allons viser GRAND et tenter d'accueillir des professionnels sourds et des stagiaires venus des 27 pays européens ! Ce n'est pas dans la culture sourde, que l'on va mettre des barrières de la langue. Nous en avons suffisamment dans le quotidien avec le peu d'accessibilité aux pièces de théâtres, aux concerts ou aux musées... Alors, oui, les interprètes existent ! Mais nous souhaitons être libres de choisir la date ou la soirée là ou même mieux : d'être comme monsieur tout le monde qui prend son ticket de théâtre à la dernière minute...

C.I.L.S. :
Colloque International sur les Langues des Signes

Durant cinq jours, ce colloque fera une mise au point sur l'étude de la langue des signes partout dans le monde.



Pour cette occasion, des intervenants venus du Texas, Québec, Barcelone et bien d'autres parties du globe se réunissent du 16 au 20 novembre 2009.

Lieu de rendez-vous de ces journées intensives : les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur.

Ce colloque a comme objectif d'échanger les savoirs de chercheurs et professionnels à l'échelle internationale.

Il s'agira aussi de nourrir ces savoirs par l'apport de disciplines encore peu articulées à l'étude de la LSFB : des questions de bilinguismes entre langue orale et langue signée ou entre langues signées; des éclairages anthropologiques et philosophiques sur les relations qui se tissent entre les communautés linguistiques en jeu et bien d'autres thèmes.

Les cinq journées consécutives seront articulées autour de cinq axes thématiques et disciplinaires. Les organisateurs – principalement des professeurs, chercheurs de ces facultés universitaires à Namur mais aussi de l'Université de Liège- ont rassemblé des invités prestigieux, sourds et entendants, et des intervenants sélectionnés suite à cet appel à communication.

Programme du colloque :

LUNDI: Recherches actuelles en linguistique des langues des signes:

"Les processus référentiels dans l'interaction en face-à-face",
"Les structures de grande iconicité dans la langue des signes",
"Modélisation sémiologique des langues des signes", etc.

Source de cette annonce: un site Web est dédié au colloque à l'adresse www.cils-namur.be.

Il est déjà possible de s'inscrire (<http://www.cils-namur.be/index.php/2008111954/info.html>)

MARDI: Recherches actuelles en linguistique des langues des signes: "Inventaire et mesures du marquage spatial dans la grammaire des langues des signes", "Transformation de la langue des signes britannique chez les signeurs sourds de naissance et devenus sourds.", etc.

MERCREDI: Bilinguisme langue orale/langue signée ou entre langues signées. Enseignement de et en langue des signes.

JEUDI: Interprétation.

VENDREDI: Éclairages anthropologiques et philosophiques

Langues de travail

Les langues officielles du colloque sont la Langue des Signes Française de Belgique (LSFB), la Langue des Signes Internationale (LSI), le français et l'anglais.

Intégration de la
personne déficiente auditive
en Province de Luxembourg
Conférence & animations

Samedi **17 octobre** 2009
de 9h à 17h30
Athénée Royal - Avenue de la Toison d'Or, 71
Programme sur <http://mslux.blog4ever.com>

Marche-en-Famenne

Sahmo, M. S. S. K., W, @.v.t.e., be

SUITE AGENDA :

NAMUR

Association Socioculturelle des Sourds et Malentendants
Avenue Baron Fallon 32B - 5000 NAMUR
Tél / Fax : 081 30 06 62

DECEMBRE 2009

Dimanche 20 14.00 Réunion ordinaire, Fête de Noël,
Cougnoix et bûche, Prime Noël (3x20) et Cotisation pour l'an
2010

OCTOBRE 2009

Dimanche 25 14.00 Réunion ordinaire. Concours à poids
de potiron. Tournoi de manille et Spaghetti

NOVEMBRE 2009

Dimanche 22 14.00 Réunion ordinaire. fête St Nicolas
(enfants), Croque monsieur

Dans le cadre du 36^e Festival International du Film Indépendant

18^{EME} RENCONTRE EUROPÉENNE

LES SOURDS ET L'IMAGE - L'IMAGE DES SOURDS

Présidente d'honneur : Emmanuelle Laborit

Thème : SOURDS, QUI SOMMES-NOUS ?

Bruxelles – Samedi 7 novembre 2009

COMPETITION SPECIALE

LA CREATION FILMEE DES SOURDS

Bienvenue aux publics sourds, malentendants et entendants!

Parallèlement à la Rencontre Européenne « Les Sourds et l'Image – L'Image des Sourds », une compétition internationale de vidéos se déroulera dans le cadre du 36^e Festival International du Film Indépendant de Bruxelles le samedi 7 novembre 2009, sous le titre «La création filmée des sourds.»

Les organisateurs du « Festival International du Film Indépendant » de Bruxelles ont décidé depuis 1992 d'ouvrir largement les portes de la Compétition internationale à la création vidéo des sourds. Le but est de permettre aux sourds de communiquer par l'image, à armes égales avec les entendants. Par le langage universel des images, ces vidéos seront le regard véritable des sourds sur notre société et sur les problèmes spécifiques qu'ils y rencontrent. La compétition présentera les productions réalisées par des sourds et d'autre part, des films réalisés par des entendants sur le monde des sourds. Cette compétition est dotée de trois prix importants en espèce.

Entrée gratuite

Rendez-vous sur www.ffsb.be un site bilingue français-langue des signes

NEW

www.ffsb.be

W

A.N.A.H. N.V.S.G.